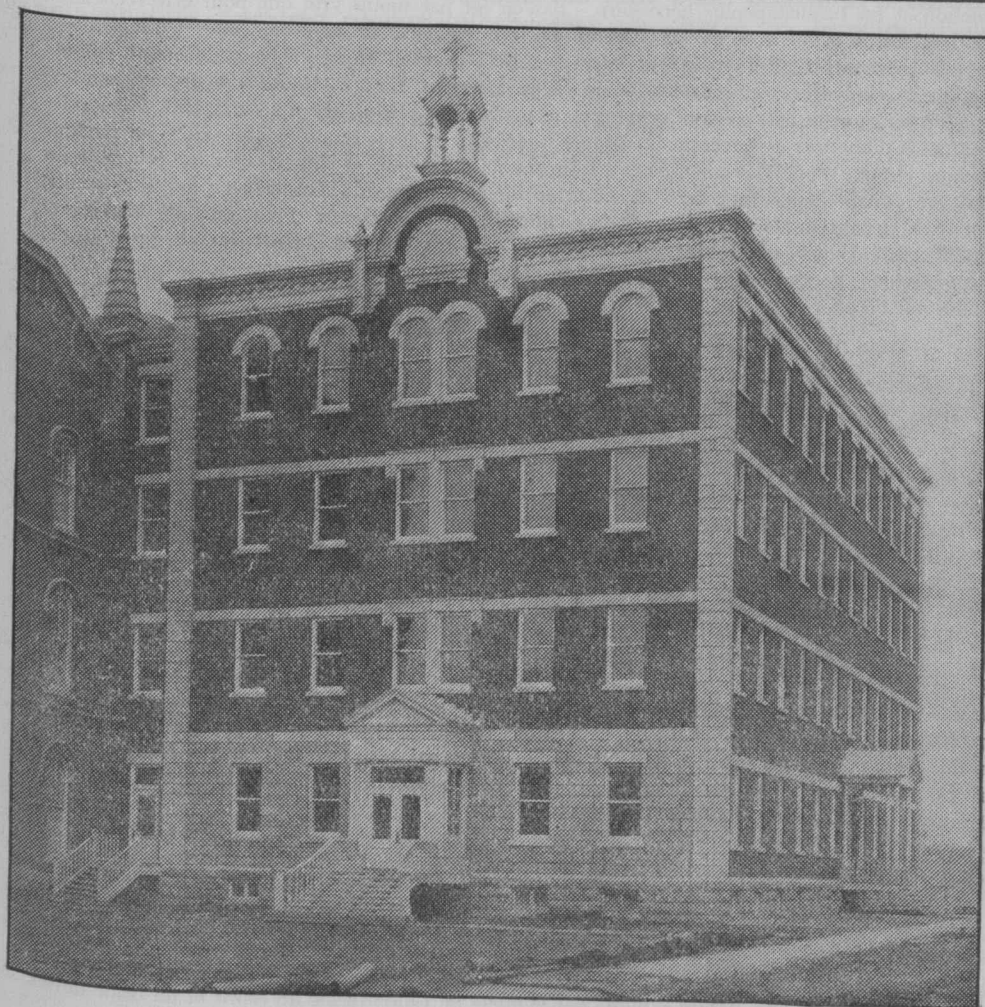


# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN . . . . . Propriétaire et Rédacteur-en-chef



**ECOLE NORMALE DES TROIS-RIVIÈRES**

Ouverte en septembre 1908, l'Ecole normale d'institutrices des Trois-Rivières fut confiée aux Révérendes Dames Ursulines de cette ville, et la direction donnée à Mgr H. Baril, Principal. En 1911-12, cinquante-neuf élèves-institutrices ont suivi les cours de cette institution.

### Meilleurs souhaits

A tous nos lecteurs nous souhaitons la plus heureuse année.

### Nécessité et Avantages du Travail personnel pour l'Instituteur et l'Institutrice

On a dit avec raison que pour l'instituteur le dévouement à ses fonctions passe avant l'instruction et est beaucoup plus nécessaire. Il n'en est pas moins vrai que pour être réellement à la hauteur de sa tâche, le maître a besoin d'être intelligent, cultivé et instruit. Un instituteur dont la préparation première aurait laissé à désirer pourrait réussir à force de bonne volonté et grâce à une méthode intelligente; mais s'il ne cherchait pas à combler les lacunes de son instruction personnelle, il ne pourrait pas se dire un instituteur dévoué, car il lui arriverait inévitablement plus d'une fois de constater sa propre infériorité et de se rendre compte qu'il lui manque quelque chose. Pour enseigner peu, il faut savoir beaucoup, et l'instituteur ne peut remplir tout son devoir d'éducateur qu'à la condition d'être à même de remplir plus que son devoir; il n'est à la hauteur de sa tâche qu'à la condition d'être au-dessus. Pour préparer des élèves intelligents et cultivés, il faut être soi-même intelligent et cultivé; il faut surtout avoir étudié la psychologie de l'enfance. On le fait par l'observation; mais l'observation a besoin d'être guidée par l'étude.

B. L.

### L'Oeuvre de l'Education

L'enfant, même celui qui a reçu du ciel en naissant le plus heureux caractère, est un être léger, volage, qui erre de désir en désir à la merci de sa propre inconstance. Il semble que rien ne peut le fixer, qu'il est incapable d'appliquer sa raison à rien, de former une résolution, de prendre un parti sérieux. Sur toute chose il ne paraît suivre que les goûts, les fantaisies les plus frivoles, et n'avoir rien de fixe qu'une agitation éternelle. C'est l'œuvre et la gloire même de l'éducation de vaincre cette légèreté et de fixer cette inconstance; *c'est aussi l'œuvre et la gloire de la jeunesse.*

J'ai assisté à ce triomphe et j'en ai joui. J'ai vu des enfants, avant leur douzième année, fidèles aux heures du silence, attentifs aux leçons de la science et de la vertu, empressés au travail, ardents aux combats de l'émulation, recueillis dans la prière, et je me suis dit: Quelle joie pure, quel honneur pour ceux qui élevèrent ces enfants, et qui sont parvenus à former des esprits si mûrs, des cœurs si fermes, des âmes si sérieuses dans un si jeune âge! Mais aussi comment ne pas aimer des enfants si courageux et si aimables! Comment ne pas admirer une enfance si belle et si pure, si généreuse et si docile!

MGR DUPANLOUP

### Pensées Pédagogiques

L'éducation est une œuvre sublime par laquelle un esprit forme un esprit et un cœur forme un cœur. J. SIMON

Verser dans une âme la lumière divine, c'est peut-être le plus grand bonheur que nous puissions ressentir en ce monde. MARIE JENNA.

## PEDAGOGIE

### LE FONDS DES ECOLES PUBLIQUES

COMMENT IL SERA PARTAGE A L'AVENIR

A la dernière session de la Législature, sur la proposition de l'honorable M. Décarie, Secrétaire de la province, les articles 2929 et 2931 de la loi de l'Instruction publique ont été amendés. En vertu de ces amendements, le fonds des écoles publiques ne sera plus distribué entre les municipalités scolaires proportionnellement au chiffre de la population constaté par le dernier recensement fédéral, mais "*proportionnellement au nombre des enfants inscrits aux registres des écoles de chaque municipalité scolaire, tel que constaté par les rapports annuels des commissaires et des syndics d'écoles pour l'année scolaire antérieure*" (1).

Le rapport de chacune des commissions scolaires devra être "*attesté sous serment*".

Ainsi plus le nombre des élèves inscrits aux registres des écoles sera élevé dans une municipalité, plus la part du fonds des écoles publiques destiné à cette municipalité sera considérable.

Ce nouveau mode nous semble bien plus judicieux que l'ancien, en vigueur depuis 1867. Jusqu'en 1912, la subvention du gouvernement se partageait entre les municipalités scolaires, d'après le chiffre de la population donné par le recensement précédent.

A partir de juillet 1913, le partage des octrois votés chaque année par la Législature en faveur des écoles publiques, se fera proportionnellement au nombre des élèves fréquentant les écoles.

Les syndics des écoles dissidentes recevront, comme par le passé, leur part du fonds des écoles publiques, dans la même proportion, par rapport au montant entier de la subvention accordée à la municipalité, que le nombre des enfants fréquentant les écoles dissidentes est par rapport au nombre total des enfants assistant à l'école dans toute la municipalité (2).

La nouvelle loi aura pour effet de stimuler le zèle des commissaires et des contribuables, qui auront un intérêt direct à assurer une meilleure fréquentation scolaire.

(1) *Loi amendant la loi de l'instruction publique, 1912.*

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1 L'article 2929 des Statuts refondus, 1909, est amendé en remplaçant tous les mots qui suivent le mot: "proportionnellement", dans la troisième ligne, par les mots: "au nombre des enfants inscrits aux registres des écoles de chaque municipalité scolaire, tel que constaté par les rapports annuels des commissaires et des syndics d'écoles pour l'année scolaire antérieure".

2 L'article 2931 des Statuts refondus, 1909, tel qu'amendé par le bill de l'Assemblée No 169, est de nouveau amendé en y insérant après les mots: "Qu'un rapport", dans la première ligne du paragraphe 5, les mots: "attesté sous serment".

(2) Voir à ce sujet l'article 2789 du *Code scolaire*, cet article n'a pas été amendé.

La loi Décarie est infiniment supérieure au projet Finnie. La première favorisera réellement la fréquentation scolaire, sans amoindrir l'autorité paternelle. La mise à exécution du second, l'expérience l'a démontré dans plusieurs pays, n'augmenterait en aucune façon la moyenne de la présence en classe et violerait la liberté du père de famille.

Comme la nouvelle loi entrera en vigueur dès le mois de juillet prochain, il importe donc que tous les enfants en âge de fréquenter la classe soient inscrits aux registres des écoles et assistent régulièrement aux leçons des maîtres et des maîtresses.

C.-J. MAGNAN

### L'École en Action

#### LA "RECITATION" DES LECONS

Il y a vingt ans de cela.

J'étais dans la classe depuis près d'une demi-heure. Le maître, un livre à la main, se transportait d'un élève à l'autre pour faire réciter la leçon apprise la veille: deux paragraphes d'histoire de France qu'il fallait répéter mot à mot.

Enfin il avait terminé!

—Vous voyez, me dit-il, quels résultats on peut obtenir. Sur mes quarante-cinq élèves, il n'en est guère que deux ou trois qui n'aient point su parfaitement leur leçon. C'est un succès, n'est-il pas vrai? Voilà des enfants qui retiendront au moins quelque chose de la Guerre de Cent ans...."

Mais il s'aperçut vite de mon peu d'enthousiasme, de mon scepticisme, et ajouta, moins fier:

—Quelle objection feriez-vous à ce procédé?

—Plusieurs. La première, c'est qu'il vous demande trop de temps, plus de la moitié de la leçon.—La seconde, c'est que vos élèves peuvent très bien n'avoir retenu que des mots et des phrases.—Et enfin, la troisième, c'est que l'acquisition de connaissances n'est pas le seul bénéfice qu'on doive attendre de l'École. Il faut surtout faire contracter à l'enfant des habitudes de réflexion et de raisonnement. Il faut aussi l'habituer à savoir dire *ce qu'il sait*, à s'exprimer correctement sur un sujet donné. A votre place, je remplacerais cette récitation toute matérielle par des interrogations pouvant mettre en jeu toutes les facultés intellectuelles...."

J'ai revu ce maître—un très dévoué, d'ailleurs, un convaincu—il y a quelques semaines. Il m'a rappelé l'incident que je viens de rapporter. Et il a ajouté cette constatation que je livre à ceux de mes collègues qui feraient encore "réciter" les leçons.



“J’ai commencé par supprimer la récitation *littérale*. Puis, peu à peu, j’ai supprimé toute récitation se rapprochant plus ou moins du texte étudié. Des interrogations variées ont remplacé cet exercice et l’ont remplacé avantageusement. Tenez, en voulez-vous une preuve? Jamais mes élèves n’avaient obtenu d’aussi bonnes notes en *histoire*, à l’examen du certificat d’études, que depuis qu’ils ne récitent plus leurs leçons”.

De preuve, je n’en avais nullement besoin. Je n’ai pas changé d’avis depuis vingt ans, au contraire! Et aujourd’hui, comme il y a vingt ans, j’en arrive à la même conclusion: “La récitation” est un mot à rayer du vocabulaire scolaire, ou, plus exactement, c’est une expression qu’il faut réserver exclusivement aux “exercices de mémoire” proprement dits.

THEODORIC LEGRAND

### Le calcul mental

#### SON UTILITE—SA VALEUR PEDAGOGIQUE

Qu’est-ce que le calcul mental? Au sens étymologique du mot, le calcul mental est celui qui se fait dans l’esprit, “de tête”, suivant l’expression vulgaire, et par un raisonnement et d’après des procédés particuliers, qui peuvent même varier selon les personnes. Il ne faut pas confondre, comme cela arrive trop communément, le calcul mental avec le calcul oral, qui n’est le plus souvent que du calcul écrit, fait de mémoire, sans plume ou sans crayon. Ainsi, lorsque pour additionner 45 et 19, on dit 5 et 9 font 14; 1 de retenue et 4 font 5 et 1, 6 on ne fait nullement du calcul mental, puisque l’on procède exactement comme si l’on écrivait les nombres. Il en est de même quand pour multiplier 196 par 5, on multiplie successivement chaque chiffre par 5, en tenant compte de la retenue. Mais si, dans le premier cas, on dit 45 et 20 font 65; 45 et 19 font donc un de moins, ou 64; et, pour le second cas 196 multipliés par 10 donnent 1960; multipliés par 5, ils donnent la moitié ou 980, on fait réellement du calcul mental. Les opérations se sont faites dans l’esprit, sur des nombres et sans qu’on ait eu à se représenter ceux-ci comme écrits au tableau. En effet, toute la distinction entre le calcul mental et le calcul écrit est là: celui-ci opère sur les chiffres, abstraction faite des nombres; le premier, au contraire, n’envisage que les nombres. Et c’est si vrai que l’on voit des personnes ignorant complètement les chiffres et leur usage arriver par la pratique à calculer mentalement avec une rapidité et une sûreté qui étonnent des personnes plus instruites, mais familiarisées seulement avec les procédés du calcul écrit.

Cette remarque nous amène naturellement à parler de l'utilité pratique du calcul mental. Dans les affaires courantes de la vie, sur les marchés, dans un magasin, on n'a pas toujours à sa disposition une ardoise et un crayon: il faut bien recourir au calcul mental. C'est une chose digne de remarque qu'en pareille circonstance, les personnes instruites, les plus familiarisées avec la pratique du calcul écrit, se montrent généralement inférieures à de simples paysans, plus habitués à ne compter que sur eux-mêmes. L'usage de la plume et du crayon rend l'esprit plus paresseux. Au contraire, nécessité fait loi, et celui qui en est réduit aux ressources de son esprit s'ingénie à trouver des procédés rapides et sûrs pour faire exactement "ses comptes". On est intéressé à ne pas se tromper et c'est un puissant mobile que l'intérêt.

Est-ce à dire, comme certains l'ont prétendu, que le calcul mental ait seul quelque utilité pratique et qu'à l'école primaire il convienne de s'en tenir à lui, à l'exclusion du calcul écrit? Ce serait évidemment exagéré. En admettant qu'au point de vue pratique, le premier soit le plus utile et même le seul vraiment utile, il est incontestable que le second est une ressource précieuse, à laquelle il faut nécessairement recourir en certains cas. On s'extasie volontiers devant l'habileté calculatrice d'un paysan, mais cette habileté ne va pas et, à part de très rares exceptions, ne peut pas aller au delà d'un certain point. Celui qui s'est exercé à calculer mentalement et qui, par surcroît, est devenu habile au calcul écrit, est mieux armé que celui qui ne peut recourir aux chiffres: il a deux cordes à son arc, et la dernière est encore la plus forte et la plus sûre.

La conclusion pratique, c'est qu'à l'école primaire nous devons familiariser le plus possible nos enfants avec le calcul mental, sans pour cela négliger le calcul écrit. Le temps consacré au premier n'est d'ailleurs pas perdu pour le second, car le calcul mental est la meilleure préparation au calcul écrit.

Utile au point de vue de la vie pratique, le calcul mental ne l'est donc pas moins au point de vue pédagogique. Outre la préparation dont je viens de parler, il constitue encore la meilleure gymnastique de l'esprit par les recherches et les efforts de raisonnement auxquels il oblige les enfants, dès qu'on sort d'une simple opération usuelle.

B. L.



## L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

## CHAPITRE VI

DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT—LES INSTITUTIONS D'ÉDUCATION SUPÉRIEURE—LES ÉCOLES  
PRIMAIRES—LES ÉCOLES SPÉCIALES—LE MUSÉE

## III

*Ecoles primaires*1—*Ecoles primaires supérieures (académies)*

Les écoles primaires supérieures sont de trois catégories différentes, savoir: les académies de garçons, les académies de filles et les académies mixtes (de garçons et de filles). Le cours qui est suivi dans ces écoles est de deux ans. Elles sont au nombre de 223, soit 193 catholiques et 30 protestantes.

Le nombre des académies commerciales de garçons a considérablement augmenté depuis quelques années grâce à une subvention généreuse votée par la Législature.

Depuis 1908 seulement, le gouvernement a aidé à la construction de cinquante académies commerciales, et il a payé \$145,900 à cette fin.

Pour le prochain exercice scolaire (1912-13), un crédit de \$66,000 a été voté afin de venir en aide aux municipalités qui désirent établir une académie commerciale de garçons.

Sur le nombre des académies catholiques, 73 sont sous le contrôle de commissions scolaires et 120 sont indépendantes. Elles comptent 1,309 instituteurs, dont 1,255 appartiennent à des congrégations religieuses et 54 seulement sont laïques, et 3,289 institutrices, dont 3,194 sont des religieuses, et 95 des laïques.

Les académies protestantes sont dirigées par 70 instituteurs, dont 1 est membre du clergé protestant, et par 241 institutrices.

2—*Ecoles primaires intermédiaires (modèles)*

Les écoles primaires intermédiaires ou modèles sont divisées en trois catégories: écoles modèles de garçons, écoles modèles de filles et écoles modèles mixtes. Le cours y est, comme dans les académies, de deux années.

Il y en a 672. Sur ce nombre 622 sont catholiques, et 50 protestantes. Elles sont dirigées par 205 instituteurs et 2,061 institutrices.

Se rendant aux désirs, maintes fois formulés par les associations d'instituteurs et le Comité catholique, le gouvernement de cette province faisait voter, en 1911, une somme de \$10,000 pour encourager les municipalités rurales à confier à des instituteurs la direction de leurs écoles modèles ou académiques de garçons.

Pour avoir droit à une part de cette subvention, chaque municipalité scolaire doit se conformer aux conditions suivantes:

1. Que le traitement annuel du maître soit d'au moins \$400.00.
2. Que, s'il y a plusieurs maîtres, chacun reçoive un traitement d'au moins \$250.00.

Soixante-cinq municipalités ont bénéficié, en 1912, de ce nouvel octroi, et chacune a reçu \$158.00.

3—*Ecoles primaires élémentaires*

Les écoles élémentaires sont de deux degrés, le premier degré comprenant les trois premières années, et le second la quatrième année d'enseignement.

Il y en a 5,857 donnant 226,438 élèves des deux sexes et des deux croyances religieuses.

Enseignent dans ces écoles 7,134 instituteurs et institutrices, dont 49 instituteurs et 1,302 institutrices sont protestants.

Quoique les écoles du soir ne fassent pas, à proprement parler, partie du système régulier d'enseignement, vu qu'elles ont une administration spéciale et ne sont pas subventionnées sur le fonds des écoles publiques, elles n'en méritent pas moins d'être comptées au nombre des écoles élémentaires.

Pendant l'année scolaire 1910-11, ces écoles au nombre de 223, ont été fréquentées par 6,814 élèves et ont coûté 19,973 piastres à l'Etat.

Les écoles de coupe et de couture ont aussi une organisation toute spéciale. Ces cours sont donnés, le soir, dans trente-neuf écoles. Elles furent établies en 1897, sous le gouvernement Marchand, et leur nombre va en augmentant, d'année en année. Pendant l'exercice scolaire de 1910-11, elles ont été fréquentées par 2,344 élèves, et l'Etat les a subventionnées pour une somme de \$9,985.

G.-E. MARQUIS,  
*Insp. d'écoles.*

### IMPORTANTES STATISTIQUES SCOLAIRES (1)

Lors du mémorable débat qui a eu lieu à l'Assemblée législative de Québec au cours de la récente session, Sir Lomer Gouin a cité devant la Chambre des statistiques intéressantes que nous reproduisons ici à titre documentaire:

#### FREQUENTATION SCOLAIRE DES ENFANTS DE 7 A 14 ANS: 1910-11

*Ecoles élémentaires, modèles et académiques (province de Québec)*

(Rapport du Surintendant de la province de Québec, 1910-11, voir pages 332 et suiv.)

Nombre d'enfants de 7 à 14 ans d'après le recensement:	
Ecoles catholiques.....	252,185
Ecoles protestantes.....	34,989
	287,174
Nombre d'élèves de 7 à 14 ans inscrits aux écoles:	
Ecoles catholiques.....	249,148
Ecoles protestantes.....	31,731
	280,879
<i>Percentage</i>	
Ecoles catholiques.....	98.8%
Ecoles protestantes.....	10.7%
	97.8%

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de décembre 1912, page 195.

Nombre d'enfants de 7 à 14 ans non inscrits aux écoles:	
Ecoles catholiques.....	3,037
Ecoles protestantes.....	3,258
	6,295
Ecoles catholiques et protestantes.....	6,295

## II

## ELEVES D'AGE SCOLAIRE ET ELEVES INSCRITS AUX ECOLES DANS QUEBEC ET ONTARIO

## QUEBEC

(Rapport du Surintendant pour 1910-11, pages 330 et suivantes)

Enfants en âge de fréquenter l'école:	
Catholiques.....	395,216
Protestants.....	52,403
	447,619
Total.....	447,619

(Sur ce nombre 82,644 ont de 5 à 7 ans)

Elèves inscrits au registre des écoles:	
Catholiques.....	340,024
Protestants.....	45,033
	385,057
Total.....	385,057

## ONTARIO

(Rapport du Ministre de l'Instruction publique pour 1911, page XXIII)

Enfants d'âge de fréquenter la classe.....	599,541
Elèves inscrits.....	459,145

Elèves non inscrits aux écoles.

QUEBEC: Sur 447,619, il y en a 62,562, soit 14%.

ONTARIO: Sur 599,541, il y en a 140,396, soit 23%.

NOTA: Dans Ontario l'âge scolaire est de 5 à 21; dans Québec de 5 à 16.

Mais si nous ajoutons la présence moyenne aux classes dans les collèges, les écoles normales et les universités, le pourcentage total serait encore augmenté dans la province de Québec.

## III

## PERCENTAGE DE LA PRESENCE MOYENNE EN CLASSE

Comparaison entre la province de Québec et les autres provinces de la Confédération d'après les rapports officiels

## SASKATCHEWAN

(Rapport de 1910, page 17)

Ecoles rurales.....	53.06%
Ecoles urbaines.....	52.30%

## L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

## ALBERTA

(Rapport du Département de l'Éducation pour 1911, page 18.)

Ecoles de tous les degrés..... 52.08%

## ONTARIO

(Rapport de 1911, page XXIII)

Ecoles de tous les degrés..... 60.84%

## NOUVELLE-ÉCOSSE

(Rapport de 1910, page VI)

Ecoles de tous les degrés..... 64.03%

## NOUVEAU-BRUNSWICK

(Rapport de 1900-10, page XI)

Ecoles de tous les degrés..... 69.33%

## COLOMBIE ANGLAISE

(Rapport de 1911, page 24)

Ecoles de tous les degrés..... 71.27%

## QUEBEC

(Rapport de 1910-11, page XXI)

Ecoles élémentaires.....	73.82%
Ecoles modèles.....	81.85%
Ecoles académiques.....	84.82%
Moyenne aux trois degrés.....	77.53%

*Nota*—A remarquer que dans Ontario la présence moyenne est calculée pour les élèves de 5 à 21 de toutes les catégories, depuis l'école élémentaire à la High School, tandis que dans Québec, la présence moyenne n'est calculée que pour les élèves des trois degrés primaires, élèves de 5 à 16 ans.

## IV

## PERCENTAGE D'ÉLÈVES PAR 1000 DE POPULATION

*Québec*: Population en 1911: 2,002,712.

Élèves inscrits aux écoles en 1910-11: 385,057.

Soit 19% de la population totale ou 190 par 1,000.

*Ontario*: Population en 1911: 2,523, 274.

Élèves inscrits aux écoles en 1911: 459,145.

Soit 18% de la population totale ou 180 par 1,000.



## V

## FREQUENTATION SCOLAIRE

## QUEBEC

1910-11—Moyenne générale..... 77%  
(Rapport du Surintendant, page XXI)

## ONTARIO

1911—Moyenne générale..... 60%  
(Rapport du Ministre, page XXIII)

Le régime de l'obligation scolaire existe dans Ontario depuis plus de trente ans (voir Chauveau: "l'Instruction publique au Canada", page 40).

## VI

PERCENTAGE DE LA PRESENCE MOYENNE EN CLASSE POUR LES ECOLES ELEMENTAIRES, MODELES ET ACADEMIQUES, PROVINCE DE QUEBEC

1901-02..... 74.28%  
(Rapport du Surintendant pour 1901-02, page XI)

1910-11..... 77.53%  
(Rapport du Surintendant pour 1910-11, page XXI)

## VII

FREQUENTATION SCOLAIRE AU DEGRE ELEMENTAIRE, PROVINCE DE QUEBEC

1901-02..... 68.98%  
(Rapport du Surintendant page XI)

1910-11..... 73.82%  
(Rapport du Surintendant, page XXI)

## VIII

ELEVES FREQUENTANT LES ECOLES MODELES ET ACADEMIQUES, PROVINCE DE QUEBEC

1901-02—Ecoles modèles.....	82,102
Académies.....	36,220
	<hr/>
(Rapport du Surintendant, page XI)	118,322
1910-11—Ecoles modèles.....	106,386
Académies.....	56,299
	<hr/>
(Rapport du Surintendant, page XXI)	162,685

Différence en faveur de 1911: 44,363.

## IX

## ÉCOLES MODELES

1901-02.....	568
(Rapport du Surintendant, page XI)	
1910-11.....	671
(Rapport du Surintendant, page XXI)	
Différence en faveur de 1911.....	103
Augmentation de.....	18%

## X

## ÉCOLES NORMALES—PROVINCE DE QUEBEC

Elèves suivant les cours de pédagogie:	
1901-02.....	353
1912.....	852
Différence en faveur de 1912.....	499
Augmentation de.....	141%

## XI

ÉLÈVES DANS LES UNIVERSITÉS, COLLÈGES CLASSIQUES, ÉCOLES NORMALES, ÉCOLES SPÉCIALES  
(PROVINCE DE QUEBEC,)

(Rapport du Surintendant, 1901-02 page, XIII, Note 2).....	12,143
(Rapport du Surintendant, 1910-11 page, XXIII, Note 2).....	21,299
Différence en faveur de 1911.....	9,156
Augmentation de.....	75%

## XII

## TOTAL DE L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES—PROVINCE DE QUEBEC

Elèves de tous les degrés, depuis l'école élémentaire jusqu'à l'Université:	
1901-02.....	333,431
(Voir Rapport du Surintendant, page XIII)	
1910-11.....	410,422
(Voir Rapport du Surintendant, page XXIII)	
Différence en faveur de 1910-11.....	76,991

## XIII

Ce que les municipalités de la province de Québec ont dépensé pour leurs écoles.

## CONTRIBUTION DES PARENTS

En 1895-96.....	\$1,450,956
(Rapport du Surintendant, page 160)	
En 1910-11.....	\$3,702,297
(Rapport du Surintendant, page 300)	
Différence en faveur de 1910-11.....	\$2,251,341

Le bon parler dans les couvents (*Suite*)

## MOYENS A EMPLOYER

Ils sont nombreux et demandent le concours décidé, actif et persévérant de TOUT LE PERSONNEL chargé de l'éducation des enfants, tant pour se surveiller soi-même, afin de donner par l'enseignement intuitif un exemple constant de bon langage, que pour surveiller le langage des élèves et les obliger à s'exprimer correctement, par écrit ou oralement, en classe, en récréation, partout. Le malheur serait que l'on abandonnât cette tâche exclusivement à la maîtresse de français. Il importe que le travail fait en classe pour la correction du langage ne soit pas considéré par les élèves comme une formalité à remplir dans certain local à des heures déterminées, mais qu'elles le considèrent comme un commencement de formation qui se continue et trouve son application à toute heure du jour, en toute circonstance, même au milieu du laisser-aller des récréations et des jeux. C'est même vers ce but que doit converger tout l'enseignement.

## MOYENS GENERAUX

1—Enseigner l'histoire du Canada de manière à faire aimer aux élèves leur race et leur langue, leur inculquer une légitime fierté pour le sang qui coule dans leurs veines et le verbe qui trouve écho sur leurs lèvres après avoir retenti dans la bouche des ancêtres sur toutes les plages du continent pour y jeter la semence de la civilisation française et catholique.

2—Faire, avec l'histoire de notre race, celui de notre langue qui fait part e de notre patrimoine national, démontrant l'intérêt qu'a chacun de garder intact le parler ancestral, au double point de vue national et religieux,—présentant d'une manière saisissante les phases mouvementées par lesquelles le français est passé sur notre sol: "les attaques qu'il a subies, les dangers qu'il a courus, les victoires qu'il a remportées, les pertes qu'il a faites, les efforts et les sacrifices qu'il a coûtés, sa situation actuelle, ses droits", et le danger, le seul véritable, qui le menace vraiment: notre coupable indifférence, et trop souvent, notre stupide et humiliante manie de vouloir nous grandir en préférant la langue du vainqueur à celle qui nous a été transmise avec le sang le plus pur des races modernes et qui portait sur ses "vocables ailés" la foi du Christ. Disons-leur bien que "notre langue se conservera chez nous dans la mesure où nous VOUDRONS la parler et la défendre".

3—Développer le goût du beau en faisant ressortir les beautés que recèle notre langue, et cela au moyen de lectures expliquées à la portée des élèves.

4—Inculquer fortement la conviction que la correction du langage et sa perfection doivent être proportionnées au degré d'éducation reçue,—que le langage, suivant qu'il est correct ou incorrect, révèle un esprit sans culture ou distingué,—et que les personnes sans instruction elles-mêmes s'attendent à trouver une expression plus soignée sur les lèvres de celles qui ont eu l'avantage d'une meilleure éducation.

5—Mettre bien en relief au regard de l'esprit des jeunes filles l'importance de leur mission D'EDUCATRICE, soit au foyer, soit à l'école, et leur faire bien comprendre l'inutilité de tous les efforts qui pourraient être faits par ailleurs dans ce but, si la femme, conformément à son rôle providentiel, n'apporte pas sa part d'influence pour assurer le succès de l'œuvre entreprise par les éducateurs.

6—Enfin n'avoir pas peur de donner des idées nettes et précises, bien qu'élémentaires, sur la formation de la langue française et son caractère particulier. Chaque peuple a son caractère propre, son génie particulier, et le langage qu'il se forme pour traduire son âme se moule nécessairement sur la pensée qu'il doit revêtir et porte dans ses vocables, la tournure de sa phrase, la concision et l'énergie de son expression, le cachet de l'idéal qui cherche à se manifester par ces formes plus ou moins parfaites. Or si la langue grecque fut la langue de la forme, le latin celle de l'autorité et du commandement, le français se fit le véhicule de la plus haute idée: l'idée chevaleresque et chrétienne. Et ne pas négliger de faire voir dans ce travail d'élaboration de notre langue, la part qu'a prise la femme du Moyen-Age, laquelle, dans l'intimité du foyer fami-

liai, pénétrait peu à peu les vocables du "doux parler", des grâces pétillantes de son esprit français, et leur communiquait les chaudes vibrations de son cœur chrétien, faisant ainsi plus pour la formation de la langue que les preux chevaliers qui se livraient aux aventureuses chevauchées et que les savants qui révélaient les trésors de leurs science par la langue de Cicéron et de saint Augustin.

F.-X. Ross, *Ptre.*

## LES ECOLES PRIMAIRES ET LES ECOLES NORMALES, EN FRANCE, EN SUISSE ET EN BELGIQUE.

### PREMIERE PARTIE—FRANCE

#### CHAPITRE V

##### *Les Ecoles normales primaires*

#### I—DIRECTION

Les écoles normales primaires sont placées sous l'autorité immédiate du Recteur, le plus haut fonctionnaire de l'ordre pédagogique, et elles sont départementales.

Chaque école normale est administrée par un directeur et un conseil d'administration. Le directeur est nommé par le ministre. Il est aidé par le conseil des professeurs (qu'il réunit chaque mois(1)). Le directeur examine avec ce conseil toutes les questions qui intéressent l'enseignement et la discipline de l'école. Les comptes rendus de ces réunions sont envoyés à l'inspecteur d'académie dans le délai de huit jours.

Indépendamment de la direction matérielle(2) et morale de l'établissement, des cours et des conférences de morale et de pédagogie, le directeur est chargé de la surveillance, de l'enseignement et de la direction de l'éducation professionnelle des élèves-maîtres.

Il est tenu de prendre soin que, dans tous les cours de la troisième année et dans les exercices des écoles annexes ou des écoles d'application, il soit fait une large place à l'étude des méthodes et des procédés propres à l'enseignement.

#### II—CARACTERE DE L'ECOLE NORMALE PRIMAIRE DEPUIS 1905

Jusqu'en 1905, les trois années de séjour à l'école normale étaient employées exclusivement à la préparation du Brevet supérieur. Cet examen, on l'a vu dans un chapitre précédent, est beaucoup plus difficile que le brevet élémentaire; il se passait à la fin de la troisième et dernière année. La préoccupation constante, exclusive, des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses pendant leur séjour à l'école normale, c'était donc celle du Brevet.

Ajoutons que les écoles normales, en France, ne jouissent pas du privilège des nôtres: elles ne décernent pas de brevets. Le Brevet supérieur est donc un examen qui se passe en dehors de l'École. Quelques professeurs des écoles normales font bien obligatoirement partie de la commission d'examen, mais ils sont noyés dans le nombre, et les candidats, quelle que soit leur provenance, comparaissent devant le même jury. "Je préfère de beaucoup, écrivait naguère M. Chs, ab der Halden, dans *L'Enseignement primaire*, votre régime, et j'ai déjà eu l'occasion de donner le Canada en exemple à ce point de vue".(3)

(1) Loi de 1905: Arrêté du 4 août, art. 15.

(2) Le conseil d'administration assiste le directeur dans l'administration matérielle de l'école.

(3) *La réforme des Ecoles normales en France*, par Chs. ab der Halden: *L'Enseignement Primaire* de Québec, mars et avril 1908.

Cet examen du brevet supérieur, tout de culture générale, nuisait à la préparation pédagogique des élèves, et leur interdisait tout travail libre et personnel.

À la suite d'une longue et sérieuse enquête, contrôlée par l'inspection générale de l'instruction publique, en 1905, une réforme radicale fut introduite dans les écoles normales.

La durée du cours d'études est restée la même: trois ans. (Une quatrième année a été instituée pour les quelques élèves qui se préparent à l'École normale supérieure). Les élèves entrent encore à l'école entre 16 à 18 ans. *C'est la répartition du travail qui n'est plus la même.*

Les deux premières années forment un premier cycle, la sanction est le Brevet supérieur. "Pendant ces deux ans, dit M. Halden, le normalien ou la normalienne sont encore et seulement des élèves. La troisième année est consacrée à l'acquisition d'un complément de culture générale, au moyen du travail libre et personnel, et surtout à l'apprentissage professionnel; les élèves se transforment peu à peu en instituteurs et en institutrices".

Au cours de leurs deux premières années d'école, les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses *n'enseignent pas à l'école annexe ou d'application*: ils étudient les matières portées au programme du Brevet supérieur.

Durant la troisième année, seulement, les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses s'exercent à l'enseignement pratique, comme nous le verrons plus loin.

En deux ans, les élèves peuvent acquérir le Brevet supérieur, qui, naguère, leur coûtait trois années d'un travail absorbant. "L'expérience, dit M. Halden, a prouvé que l'on peut gagner ce temps au moyen d'un travail mieux réparti, et surtout en évitant les besognes purement matérielles: copiages de cours, mise au net, bref, tout ce qui fait perdre des heures entières sans profit pour l'élève".

Les programmes de 1905, au dire de la plupart des directeurs d'écoles et des professeurs avec qui j'ai pu causer à ce sujet, permettent de donner aux élèves des écoles normales des connaissances aussi précises, aussi directes, aussi peu verbales que possible.

Tous les professeurs, guidés par le directeur, et coordonnant leurs efforts chaque semaine à la réunion hebdomadaire, le samedi, réussissent à élever un édifice complet et non une série de colonnes séparées.

Néanmoins, il faut reconnaître que la réforme de 1905 a eu et a encore des adversaires. À la majorité, aujourd'hui, les directeurs d'écoles normales admettent le principe même de la réforme, sur la division en deux cycles des études normales. Mais dans l'application de la réforme et des nouveaux programmes, les professeurs diffèrent avec l'Administration, comme le prouvent les vœux adoptés à une très forte majorité de l'Association amicale des professeurs d'écoles normales, à la réunion tenue à Paris, le 17 avril 1909(1). (*A suivre*)

C.-J. MAGNAN

## METHODOLOGIE

### La rédaction à la petite école

Préparez le devoir que les enfants auront à faire en commençant par la conversation suivante avec eux devant l'image:

Maître.—Mes enfants, regardez bien cette image et écoutez bien ce qu'elle va vous dire. (*Laissez quelque temps avant de faire la question qui suit*). Voyons, à quel moment de la journée se passe la scène?

Jules.—Monsieur, c'est le matin.

(1) Pour ces vœux, voir notre rapport, à la page 125 du volume.



Joseph.—(*En réflexion à mi-voix*). Ce n'est pas difficile à dire, c'est écrit en bas de l'image.

Maître.—Oui, c'est vrai, vous avez raison tous les deux. Mais de chaque côté de l'inscription "Le matin", que voyez-vous.

Jules.—M., d'un côté on voit le soleil et de l'autre deux petits oiseaux sur une branche.

Maître.—Est-ce que cela s'accorde bien avec l'inscription.



Joseph.—Oui, M., le soleil est encore bas, on voit qu'il se lève; les petits oiseaux se réveillent, on en voit un qui chante tout joyeux pour saluer le beau soleil.

Maître.—Bien, vous voyez que les ornements qui accompagnent le titre sont bien trouvés et conviennent parfaitement au sujet.

Maintenant regardons l'image elle-même. . . . que représente-t-elle ? A votre tour de parler, André ?

André.—M., c'est une mère qui lave sa petite fille.

Maître.—Oui, c'est vrai; mais on pourrait donner plus de détails; essayons: Paul, pouvez-vous nous dire quelque chose de plus ?

Paul.—Pendant ce temps-là, le petit garçon est assis sur un banc; il est occupé à se chausser.

Maître.—Jules, voyez-vous encore d'autres personnages ?

Jules.—M., il y a le petit chien, assis par terre, à côté de la mère; il regarde laver la petite fille.

Maître.—Oui, il s'intéresse à elle; elle doit jouer souvent avec lui et il a hâte que la toilette soit finie pour que le jeu commence. N'y a-t-il pas d'autres choses intéressantes ? Vous Joseph ?

Joseph.—M., il y a deux poupées assises par terre et à côté d'elle un petit mouton monté sur une petite planche à roulettes, puis une balle en avant.

Maître.—Très-bien, ce sont les jouets des enfants. Mais voyons, n'y a-t-il pas encore quelque chose en haut qui est bien en rapport avec la scène représentée.

Jules.—Oui, M., le tableau au-dessus de la table de toilette; il y a aussi un petit chat qui se *liche* la patte et qui se frotte le museau pour se débarbouiller.

Maître.—C'est bien cela, mais il y a un mot qui n'est pas bien dit. Cherchez bien, lequel ?

André.—M., Jules a dit "qui se *liche* la patte"; il faut dire "qui se *lèche*".

Maître.—Très bien, André, Jules a entendu tant de personnes dire *licher* au lieu de *lêcher*, qu'il est un peu excusable d'avoir fait cette faute. Mais il ne la fera plus à l'avenir.

Si nous revenons maintenant à la première réponse d'André, il nous a dit que l'image représente "*une mère qui lave sa petite fille*". La mère est-elle assise ?

André.—Non, M., elle est debout et sa petite fille est assise sur le bord de la table de toilette.

Maître.—Très bien, mais elle va tomber peut-être ?

André.—Oh! non, M., sa mère la tient.

Maître.—Pensez-vous que le petit garçon va s'asseoir aussi sur la table de toilette pour se faire laver à son tour ?

Joseph.—(*Riant*) Non, M., il est trop grand, il va se tenir debout devant la table.

Maître.—Bien, Joseph; et que feront-ils après la toilette?

Joseph.—Ils feront leurs prières, puis ils déjeuneront et ils s'en iront à l'école.

Maître.—C'est cela. Maintenant, repassons un peu tout ce que cette image vient de nous dire et nous tâcherons de la raconter. Et d'abord le temps de l'action, ce qui se passe au dehors? Tâchez de composer une phrase pour le dire. (*Quelle temps de réflexion est donné*).

Eh bien! Paul, que dites-vous?

Paul.—"*C'est le matin; au dehors, le soleil se lève, les petits oiseaux se réveillent et chantent tout joyeux pour lui dire bonjour*".

Maître.—Très bien, mon Paul. . . . Et vous, Jules, qu'aviez-vous pensé?

Jules.—M., j'avais presque pensé la même chose.

Maître.—"*Presque*"? Dites, tel que vous aviez pensé.

Jules.—"*C'est le matin, toute la nature se réveille, les petits oiseaux chantent pour saluer le lever du beau soleil*".

Maître.—Je pense que vous aviez tous pensé quelque chose de semblable. Maintenant puisque nous pouvons comparer deux phrases. Les mots *au dehors* que Paul a mis et que Jules ne met pas, sont-ils indifférents? Qu'en pensez-vous?

Jules.—Monsieur, c'est mieux de les mettre puisqu'on parle de ce qui se passe au dehors de l'image, dans le cadre du titre.

Maître.—Bravo, mon Jules. C'est bien répondu.

Occupons-nous maintenant de la scène intérieure et appelons la petite fille *Jeannette* et le petit garçon *Louis*. Réfléchissez un peu, et composez dans votre tête une phrase pour dire ce qui vient de se passer immédiatement avant ce que montre l'image. (*Temps de réflexion*).

André.—"*Louis et Jeannette viennent de se lever*".

Maître.—C'est bien, mais c'est court. . . . Voyons, Joseph?

Joseph.—"*La maman de Louis et de Jeannette vient de les réveiller et ils se sont levés bien vite*".

Maître.—Et vous, Paul?

Paul.—"*A l'appel de leur maman, Louis et Jeannette se réveillent et s'empresent de venir l'embrasser et lui dire bonjour*".

Maître.—Très bien, mes enfants, vos réponses me montrent que vous pouvez tous faire un récit de ce que vous a dit l'image. Je ne vous le ferai pas faire tout entier avec moi; mais je vais vous donner un canevas, que vous allez prendre par écrit et qui vous remettra l'image dans l'esprit comme si vous la voyiez encore lorsqu'elle ne sera plus devant vous. Avec ce canevas, vous pourrez faire un bon devoir de rédaction sur le sujet que nous venons d'étudier ensemble.

CANEVAS.—Scène du matin.—Soleil.—Petits oiseaux.—Lever de Louis et de Jeannette.—Toilette.—Louis plus grand.—Jeannette encore petite.—Tout ce qui entoure: petit chien, poupées, mouton, balle.—Joli cadre au-dessus de la table de toilette.—Réflexion sur la propreté.—Prière, déjeuner, école.

Au moyen de ces quelques mots, faire un récit de tout ce que nous a dit l'image quand nous l'avons interrogée.

Exemple de ce que les élèves pourront faire, ou à peu près:

### LE MATIN

C'est le matin; au dehors, le soleil se lève, les petits oiseaux se réveillent et chantent tout joyeux pour lui dire bonjour.

A l'appel de leur maman, Louis et Jeannette se sont levés tout de suite et s'empressent de venir l'embrasser et lui dire bonjour. Puis la toilette se fait: Louis est un grand garçon qui s'aide déjà beaucoup; voyez-le lançant lui-même ses bottines. La petite Jeannette a encore besoin de sa maman qui la tient assise sur le bord de la table de toilette, et la lave avec une bonne grosse éponge. Tout dans la chambre est agréable à voir: la mère et les enfants, et aussi le petit chien qui regarde sa petite maîtresse, attendant que la toilette soit faite pour jouer avec elle; n'est-ce pas joli aussi ces deux poupées si sages, assises par terre en attendant leur petite *maman*; puis le petit mouton et la balle de Louis. Comme le tableau accroché au mur se rapporte bien à la scène de toilette: un petit chat est déjà en toilette avec sa petite cravate de ruban et l'autre se débarbouille encore avec sa patte. C'est que la propreté est une chose belle à voir et bonne pour la santé.

Quand Louis et Jeannette seront prêts, ils vont faire leur prière; prendre leur déjeuner et partir tout joyeux pour l'école.

Suivant le degré de capacité des élèves et le temps depuis lequel ils s'exercent à rédiger, on obtiendra mieux que ce que nous donnons ou moins bien, ou à peu près équivalent; mais certainement dans tous les cas les élèves auront fait un effort et montré une bonne volonté qu'il faudra voir avant de voir les défauts.

H. NANSOT,

*Insp. d'écoles.*



## Leçon d'anglais

## D'APRES LA METHODE NATURELLE

1. How many persons do you see in the picture? I see three persons in the picture.
2. Who are they? They are two ladies and a maid-servant (or *better still* a maid).
3. What are the ladies doing? They are drinking tea.
4. Are they doing anything else? Yes they are are doing something else?
5. What else are they doing? They are talking. *Or* They are conversing. *Or* They are engaged in friendly conversation. *Or* They are chatting. *Or* They are having a friendly chat. *Or* They are gossiping.
6. Are the ladies seated or standing? They are seated.
7. On what are they sitting? They are sitting, one, on a chair, the other on a sofa.
8. Is the maid seated? No she is standing.
9. Where is she standing? She is standing behind a table.
10. Who is the lady who is sitting on the chair? She is the mistress of the house. *Or* She is the hostess.
11. How do you know, that the lady sitting on the chair is the mistress of the house, *or* the hostess. I know that the the lady sitting on the chair is the mistress of the house, *or* the hostess because she has on a house dress and she is in her bare hair.
12. Who is the lady who is sitting on the sofa? She is a visitor. *Or* She is a guest.
13. How do you know that the lady sitting on the sofa is a guest or visitor? I know that the lady sitting on the sofa is a guest or visitor because she has on a hat and she is dressed for the street.
14. What is the color of the hostess's gown? It is white.
15. What is the color of the guest's hat? It is black.
16. What is the color of guest's dress? It is black.
17. Which of the two ladies is speaking. The hostess is speaking.
18. What does the guest appear the be doing? She appears to be listening with great interest to what her hostess is saying?
19. What think you is the hostess saying? Who knows? Perhaps she is telling her friend that she has a very pretty hat and that it is very becoming, or she may be giving her opinion on the navy, or again she may be repeating a part of the last sermon which she heard just a week ago, or she may be saying what she thinks of the last concert.
20. What has the hostess in her left hand? She has a cup and saucer?
21. Where is the cup? It is in the saucer.
22. What has the hostess in her right hand? She has a spoon.



23. What part of the spoon has she in her hand? She has the handle of the spoon in her hand.
24. Where is the other part, the bowl of the spoon? It is in the cup.
25. What is the visitor holding with her right hand. With her right hand, the visitor is holding a cup and saucer.
26. Where is the saucer? It is under the cup.
27. Where is the cup? It is in the saucer.
28. Has the visitor a spoon? She may have one but I don't see it.
29. What is in the cups? There is tea in the cups. *Or* In the cups there is tea.
30. What is tea? It is a decoction or infusion of tea leaves in boiling water, used as a beverage.
31. What are tea leaves? They are the dried leaves of a shrub extensively cultivated in China, Japan, India, etc.
32. Is tea drunk without anything being mixed with it? No it is not generally drunk without something being mixed with it.
33. What do some people mix with it before drinking it? They mix milk or cream with it. *or* They mix it with milk or cream. *Or* They pour milk (*or* cream) into it. *Or* They pour it into milk *or* cream.
34. Besides milk what do some persons put in their tea. Besides milk a very large number of persons put sugar in their tea.
35. Is tea ever flavored with anything else besides milk, cream, and sugar? Yes it is sometimes flavored with lemon.
36. What nations are most given (*or* addicted) to tea drinking. The nations most given to tea drinking are: the Chinese, the Tartars, the Russians, and the English.
37. On the table before which the maid is standing, what do you see? On the table before which the maid is standing I see a tea-cloth.
38. On the tea-cloth what is to be seen. On the tea-cloth a lamp is to be seen.
39. What is there on the lamp? On the lamp there is a shade.
40. What are shades like the one on the lamp called? They are called umbrella-shades.
41. Do you see anything else on the tea-cloth? Yes I see some other things on the tea-cloth.
42. What are the other things which you see on tea-cloth? The picture is so indistinct that I can't really say what they are.
43. What do you suppose they are? I suppose they are a tea-caddy, a tea-kettle, a spirit-lamp, a tea-pot, a cream jug, a sugar-bowl, a plate of tea-cakes, and some tea-spoons.
44. In what direction is the maid looking? She is looking in the direction of the ladies.
45. What is she doing? She appears to be listening to the conversation while opening something, the tea-caddy I suppose.



46. What is a tea-caddy? It is a small box or jar used for holding tea.

47. What is there on the floor under the feet of the lady of the house. On the floor under the feet of the lady of the house there is a rug.

48. Slightly behind the hostess and to her right what is there? Slightly behind the hostess and to her right there is a screen.

49. On the floor to the right of the visitor, what is there? On the floor to the right of the visitor there is a footstool.

J. AHERN

### Fautes à corriger

#### LOCUTIONS VICIEUSES

#### EQUIVALENTS FRANÇAIS

Mettre les <i>breaks</i> .....	Mettre les <i>freins</i> .
<i>Switcher</i> un train.....	<i>Aiguiller</i> un train.
Une lettre <i>enregistrée</i> .....	Une lettre <i>recommandée</i> .
Le <i>baggage car</i> .....	Le <i>fourgon à bagages</i> .
Il a manqué <i>ses chars</i> .....	Il a manqué <i>son train</i> .
Le train est-il <i>en temps</i> ?.....	Le train est-il à temps?
Le train <i>fait connexion</i> .....	Le train <i>correspond</i> .
Expédier un paquet par <i>express</i> .....	Expédier un colis par <i>grande vitesse</i> .
Expédier un piano par <i>fret</i> .....	Expédier un piano par <i>petite vitesse</i> .
Des trains <i>d'accommodation</i> .....	Des trains <i>omnibus</i> .
La <i>gare</i> de Valleyfield.....	La <i>station</i> de Valleyfield.
	(Le mot <i>gare</i> ne se dit que pour les stations importantes, où aboutit un réseau de chemin de fer).
Le train est dû pour 7 heures.....	Le train doit arriver à 7 heures.
La <i>jonction</i> .....	Le <i>raccordement</i> .
Le <i>roadmaster</i> .....	L' <i>ingénieur de la voie</i> .
<i>Siding</i> .....	<i>Voie d'évitement</i> .
<i>Steam-shovel</i> .....	<i>Excavateur</i> .
<i>Time-table</i> .....	<i>Horaire</i> , ou <i>indicateur</i> .
L' <i>opérateur</i> .....	Le <i>télégraphiste</i> .
Les compagnies <i>d'express</i> .....	Les compagnies <i>de messageries</i> .....
Une <i>Pass</i> .....	Un <i>billet de faveur</i> .
	(Si l'on veut désigner ce billet que les compagnies donnent gratuitement à leurs employés ou à des personnages haut-placés).
	Des <i>coupons</i> , ou <i>billet de série</i> .
	(Si l'on veut désigner cette série de dix billets que l'on achète à prix réduit).

LE CERCLE DU PARLER FRANÇAIS,  
du Collège de Valleyfield.  
(LE BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS)

## NOUVELLE METHODE DE LANGUE FRANÇAISE

(20e Leçon)

GRAMMAIRE: LE VERBE (1)

PARTIE DE L'ÉLÈVE

Si le maître me demande comment est une chose, par exemple, de quelle couleur est le tableau, je répons: *le tableau est noir*: *noir* indique la couleur du tableau. On dit que cet adjectif *se rapporte* au nom de *tableau*. Mais entre le nom *tableau* et l'adjectif *noir*, j'ai mis le mot *est*: *le tableau est noir*. Ce mot sert à marquer que l'adjectif *noir* se rapporte au nom *tableau*.—Je dis de même: *mon frère est grand*, *le ciel est bleu*.

Ce mot *est* s'appelle un *verbe*,

Les noms *tableau*, *frère*, *ciel*, auxquels je joins un adjectif au moyen du verbe *est*, s'appellent *sujets* du verbe.

Le sujet est presque toujours devant le verbe.

REGLES A APPRENDRE—*Le mot EST qui marque qu'un adjectif se rapporte à un nom est un VERBE: Paul EST grand.*

*Le nom auquel l'adjectif se rapporte ainsi est le SUJET du verbe: PAUL est sujet du verbe EST.*

## Exercices sur la leçon

235. Remplacez les tirets par le mot *est*:

La chèvre—vive, capricieuse, vagabonde; elle—robuste, aisée à nourrir. La grande chaleur lui—agréable; n'—pas effrayée par les orages.

236. Soulignez les sujets:

Le poulain est remuant, le bœuf est lent, la vache est peureuse, le mouton est craintif, le porc est gourmand, le chien est agile, le coq est bruyant.

237. Mettez les noms précédents au pluriel et à la suite les adjectifs:

Ecrivez: *A l'exposition, j'ai vu des poulains remuants, des . . . .*

PARTIE DU MAÎTRE

## Leçon de Grammaire

Sur quoi écrivez-vous en ce moment?—Sur le tableau.

Quelle est la couleur de ce tableau?—*Le tableau est noir.* (Ecrire cette proposition).

Qu'est-ce que le mot *tableau*?—Qu'est que le mot *noir*?—Qu'est-ce qu'indique l'adjectif *noir*?—Il indique la couleur du tableau. Si je dis: *L'encre est noire*, le même adjectif *noire* indique la couleur de l'encre; il fait connaître que la couleur noire appartient à l'encre.

On dit que, dans le premier exemple, *noir* se rapporte à *tableau*, et dans le deuxième, que *noire* se rapporte à *encre*.

Mais pour que l'on voie que *noir* se rapporte à *tableau*, on a mis entre ces deux mots le mot *est*. Ce mot n'est pas un nom, puisqu'il ne nomme rien, ce n'est pas un adjectif, car ce n'est pas lui qui dit comment est le tableau; c'est un mot que nous ne connaissons pas encore, et qu'on appelle *verbe*.

(1) Reproduit de la *Nouvelle Méthode du Langue Française*, (cours élémentaire) par Magnan & Tremblay. Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique. La Cie J.-A. Langlais & Fils, éditeurs, Québec. (Le *Cours moyen*: livre de l'élève et livre du maître, vient de paraître.)

Dans le premier exemple, on parle du *tableau*; on dit que *tableau* est le *sujet* du verbe *est*. Dans le 2e exemple, *encore* est le sujet du second verbe *est*.

(Même marche pour les autres exemples du livre).

Montrer que si l'on met *qui est-ce* ou *qu'est-ce qui* devant le verbe suivi de l'adjectif, on obtient une question à laquelle le sujet du verbe sert de réponse.

#### Exercices sur la leçon

235. La chèvre *est* vive, capricieuse, vagabonde; elle *est* robuste, aisée à nourrir. La grande chaleur lui *est* agréable; elle n'*est* pas effrayée par les orages.

236. Le poulain *est* remuant, le bœuf *est* lent, la vache *est* peureuse, le mouton *est* craintif, le porc *est* gourmand, le chien *est* agile, le coq *est* bruyant.

237. A l'exposition, j'ai vu des poulains remuants, des bœufs lents, des vaches peureuses, des moutons craintifs, des porcs gourmands, des chiens agiles, des coqs bruyants.

#### (21e Leçon)

### GRAMMAIRE: LE VERBE

#### PARTIE DE L'ÉLÈVE

Quand je dis: *Jean travaille*, le mot *travaille* dit ce que fait *Jean*.—*Travaille* est un verbe et *Jean* est le sujet de ce verbe.

Quand je dis: *la jument trotte*, le mot *trotte* est aussi un verbe, parce qu'il dit ce que fait *la jument*.—*La jument* est le sujet de *trotte*.

Si je dis: *Le soleil brille*, le mot *brille* est encore un verbe, parce qu'il dit ce que fait *le soleil*.—*Le soleil* est le sujet de *brille*.

#### RÈGLES À APPRENDRE

*Le mot qui indique ce que fait une personne, un animal ou une chose est un verbe: Pierre* **ETUDIE**.

*La personne, l'animal ou la chose qui fait ce que dit le verbe est le SUJET de ce verbe: PIERRE* est sujet de **ETUDIE**.

#### Exercices sur la leçon

249. Copiez huit verbes dans la **LECTURE**.

250. Tracez un trait sous les verbes:

Un élève prie, un garçon entre, un camarade rit, une petite fille étudie, le moniteur surveille, un crayon tombe, un chien aboie, un chat passe.

251. Remplacez chaque tiret par l'un des verbes: *tire, arrose, scie, laboure, fauche, conduit, vend, enseigne*.

Le cultivateur—, le jardinier—, le moissonneur—, le chasseur—, le cocher—, le menuisier—, le maître—, le marchand—.

252. Donnez à chaque verbe le sujet convenable:

Le—forge, la—lave, le—ramone, le—fauche, le—bûche, la—repassa, le—chante, l'—achète.

#### PARTIE DU MAÎTRE

#### Leçon de Grammaire

Léon, avancez près de moi. Que fait en ce moment Léon?—*Léon avance*. (Ecrire).

Ernest, reculez vers le mur. Que fait Ernest?—*Ernest recule*. (Ecrire).

Qu'est-ce que le mot *Léon*?—Et le mot *avance*, est-il aussi un nom?—Qu'est-ce qu'indique ce mot *avance*?—Il indique ce que fait *Léon*.—Ce mot *avance*, qui indique ce que fait *Léon*, est un verbe.

Qu'est-ce qu'indique le mot *recule*?—Le mot *recule*, qui indique ce que fait Ernest, est aussi un verbe.

Dans le premier exemple, on parle de *Léon*, le nom *Léon* est le *sujet* du verbe *avance*.

(Même remarque pour le 2e exemple).

Dans les lectures, on parle aussi de ce que font d'autres personnes. Ainsi dans votre livre on dit: *Jean travaille*. Après avoir montré que *travaille* dit ce que fait une personne absente de la classe, le maître fera formuler une 1re définition du verbe: Le mot qui indique ce que fait une personne est un *verbe*.

(On prendra ensuite pour exemple une faction faite par un animal puis par une chose).

#### *Exercices sur la leçon*

249. Travaille, aide, est, va, attelle, trotte, monte, prend.

(Accepter d'autres verbes de la LECTURE s'il y a lieu).

250. Un élève *prie*, un garçon *entre*, un camarade *rit*, une petite fille *étudie*, le moniteur *surveille*, un crayon *tombe*, un chien *aboie*, un chat *passé*.

252. Le cultivateur *laboure*, le jardinier *arrose*, le moissonneur *fauche*, le chasseur *tire*, le cocher *conduit*, le menuisier *scie*, le maître *enseigne*, le marchand *vend*.

253. Le *forgeron* forge, la *laveuse* lave, le *ramoneur* ramone, le *faucheur* fauche, le *bûcheron* bûche, la *repasseuse* repasse, le *chanteur* chante, l'*acheteur* achète.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### RAPPORT DE L'INSPECTEUR GENERAL DES ECOLES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC. 1911-12

Québec, 23 septembre 1912

MONSIEUR LE SURINTENDANT,

J'ai l'honneur de vous présenter mon deuxième rapport sur l'inspection générale des écoles catholiques de la province de Québec

#### L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

##### *Visite des écoles*

Toutes les écoles sous contrôle ont été visitées deux fois par les inspecteurs, moins celles du district de M. Molleur; ce dernier, empêché par la maladie, a informé votre Département trop tard, de l'impossibilité où il se trouvait de faire la seconde visite.

La mort du regretté M. Fontaine, la maladie de MM. Dubeau et

Savard ainsi que la démission de M. F.-X. Guay, ont été la cause qu'une double besogne a été imposée à quelques inspecteurs.

Il ne faudrait pas conclure de là que la tâche actuelle des inspecteurs est légère, puisqu'un certain nombre ont pu parcourir un autre district, totalement ou en partie, après avoir visité deux fois leurs propres écoles.

Ces officiers ont été ainsi mis à contribution parce que seuls les inspecteurs d'écoles en titre peuvent, sur votre ordre, visiter les écoles d'un district d'inspection autre que le leur. Il ne s'en suit pas, nécessairement, que les inspecteurs qui ont fait une double visite eussent des loisirs. Non. Mais ces inspecteurs ont parcouru leur district sans trêve ni repos afin de réserver quelques semaines pour visiter le district, ou la partie de district, que vous leur aviez assigné.

Ce système, auquel il faut bien avoir recours présentement, offre des inconvénients; il oblige les inspecteurs mis à contribution à un surmenage, ou il les expose à accomplir leurs devoirs trop à la hâte.

Je suggère donc de nouveau, après vous, M. le Surintendant, que deux inspecteurs d'académies (qui seraient en même temps inspecteurs suppléants), choisis parmi les inspecteurs primaires, pourraient être adjoints à l'Inspecteur général. Ces promotions préviendraient l'inconvénient d'imposer double labeur à l'inspecteur primaire, et elles faciliteraient la tâche extérieure de l'Inspecteur général, en le soulageant un peu de la besogne de bureau qui va en augmentant chaque jour.

#### *Le mouvement scolaire en 1911-12*

De l'ensemble des observations faites aux commissions scolaires par les inspecteurs, à la suite de la visite des écoles de chaque municipalité, on peut conclure que les commissaires s'occupent de plus en plus des choses de l'école primaire.

M. Chabot dit que "les commissaires s'intéressent plus que jamais à la cause de l'éducation", tandis que M. J.-O. Coulet déclare qu'ils "font de louables efforts pour doter leurs municipalités de bonnes écoles et bien les meubler".

M. Lefebvre est heureux de donner les noms des 42 municipalités scolaires de son district qui ont augmenté le traitement des institutrices et des institutrices, et M. L.-A. Guay, annonce que "plusieurs commissions scolaires, en vue de participer aux fonds de \$40,000 et de \$60,000, dont dispose le gouvernement, ont élevé en conséquence le traitement de leurs instituteurs et de leurs institutrices pour l'an prochain".

Dans le district de M. Filteau, trente-cinq municipalités payent un traitement supérieur à \$150.00 à toutes leurs institutrices, et dans celui de M. Nansot, "peu à peu on remplace les vieilles maisons trop petites, basses et obscures, par des maisons spacieuses, hautes et bien éclairées".

Les mobiliers ont été renouvelés presque partout dans mon district,

dit M. Vien: "il y a aussi amélioration dans les locaux dans plusieurs municipalités". M. Curot signale la construction de "quatorze écoles neuves, au prix de \$30,000", et M. Prud'homme proclame que "tous les ans, dans son district, de vieilles maisons d'écoles font place à de nouvelles constructions".

M. Longtin déclare que le traitement moyen des institutrices laïques dans son district atteint maintenant \$171.46, et M. Miller mentionne 19 municipalités payant au moins \$150.00.

MM. Tanguay, L.-P. Goulet, Hébert, Baumier, Lévesque et Normand s'accordent aussi à dire que les commissaires, encouragés par l'aide substantielle du Gouvernement, s'efforcent de suivre de plus en plus vos instructions.

### *Progrès réalisés*

Votre circulaire du 15 juin 1911, relativement aux *institutrices non diplômées*, à la *fréquentation scolaire* et à la *visite des classes* par les commissaires a eu un excellent effet.

Ainsi de 684 qu'il était en 1910-11, le nombre des instituteurs et des institutrices non diplômés et non-autorisés est tombé à 435 en 1911-12, et le total des non-diplômés (autorisés et non-autorisés) a été réduit de 825 à 752. Grâce aux nouveaux octrois favorisant l'augmentation des traitements et aux efforts persistants du Département de l'Instruction publique, le chiffre des AUTORISÉS sera augmenté et le nombre des NON-DIPLOMÉS encore diminué, j'en suis convaincu.

La note de la fréquentation scolaire est généralement bonne. M. Bergeron constate que sur un total de 7,795 enfants en âge de fréquenter les classes, 82 seulement n'ont pu aller à l'école; et M. Turcotte dit: "sur un total de 5,076 enfants de 7 à 14 ans, il y en a 513 qui n'ont pas fréquenté l'école primaire. Si l'on tient compte du fait que parmi ces enfants, il y en a un bon nombre qui vont au collège et aux écoles spéciales, on admettra que les enfants de 7 à 14 ans qui ne fréquentent pas l'école, forment une quantité presque négligeable".

Dans le district de M Lévesque la moyenne de la présence en classe a augmenté de 215 élèves; "c'est l'indice, dit cet inspecteur, que la population comprend de plus en plus l'importance de l'instruction".

Quant à la présence moyenne en classe, sept inspecteurs: MM. Bergeron, Curot, Boily, Hébert, L.-A. Guay, Belcourt et Lefebvre, l'évaluent à 80% et plus, d'après l'inscription en classe; deux à 79% et une fraction, MM. Turcotte et Beaumier; sept de 75% à 79%, MM. Roy, L.-P. Goulet, Primeau, Lévesque, Tanguay, Longtin, J.-O. Goulet.

Mais la preuve la plus probante qu'il y a eu progrès sérieux, quant à la durée de la fréquentation scolaire, c'est le nombre considérable de demandes faites au Comité catholique relativement au titre d'école modèle



et d'académie. D'après la seule visite du printemps 1912, les bulletins des inspecteurs indiquent que 33 écoles élémentaires méritaient le titre d'école modèle et que 34 de ces dernières avaient droit à celui d'académie.

Plusieurs inspecteurs d'écoles mentionnent dans leurs bulletins que les commissaires, ou au moins quelques représentants de la commission scolaire, les ont accompagnés dans la visite des écoles. D'autre part, les deux visites imposées par la loi aux commissaires est faite dans un plus grand nombre de cas.

#### *Points faibles et lacunes.—Remèdes*

De ce qu précède, il ne faut pas conclure que tous les progrès possibles ont été réalisés. Non certes. Plusieurs points faibles et nombre de lacunes réclament une action prompte et des mesures effectives.

Les instituteurs et les institutrices, dans bien des cas, ne sont pas suffisamment rétribués, de là un changement trop fréquent des titulaires; plusieurs classes sont encore encombrées d'élèves, ce qui nuit beaucoup au progrès; le nombre de classes insalubres, bien que diminuant chaque année, est encore trop considérable; les règlements concernant les livres autorisés ne sont pas toujours suivis à la lettre, et la promotion annuelle des élèves est négligée dans bien des cas.

Trop de commissaires attachent peu d'importance au choix d'un bon maître. Il s'en rencontre encore qui, pour épargner quelques piastres, requièrent les services de personnes peu ou point qualifiées, de préférence à des diplômées des écoles normales; et d'autres engagent des institutrices non-diplômées avant d'avoir fait des démarches pour trouver des personnes compétentes.

Voilà quelques points faibles. Mais grâce à la direction ferme et suivie de votre Département, à la vigilance du Comité catholique, au zèle de la plupart des inspecteurs et aux encouragements généreux du Gouvernement, ces points faibles vont s'effaçant chaque année.

Quant aux lacunes, elles ne sont pas toutes comblées, mais plusieurs mesures déjà approuvées par le Comité catholique et d'autres à l'étude font espérer que dans un temps rapproché les plus notables seront choses du passé.

## II

### LES ÉCOLES NORMALES

J'ai visité les dix écoles normales catholiques, consacrant deux journées complètes à chacune d'elles. A la suite de chacune de ces visites je vous ai soumis un rapport circonstancié ainsi que l'horaire suivi pendant ces deux journées.

708 élèves ont suivi les cours de pédagogie au cours de 1911-12: 154 élèves-maîtres et 654 élèves-maîtresses.

Les écoles d'application des différentes écoles normales ont été fréquentées par 1297 élèves.

Voici les matières qui ont fait l'objet de l'examen de 1911-12:

#### *Ecoles normales*

Lecture à haute voix et expliquée—Grammaire, syntaxe et analyse—  
Histoire du Canada—Littérature.

#### *Ecoles d'application*

*Enseignement pratique*:—Classe de lecture, de grammaire et d'histoire par quatre élèves-maîtres ou élèves-maîtresses de chaque cours: l'épreuve durant qunze minutes.

J'ai été très satisfait du résultat de ces différents examens. Un progrès sensible a été réalisé dans l'organisation et le fonctionnement de quelques écoles d'application, depuis ma première visite.

Ains à Valleyfield, où pour des raisons tout à fait locales, l'école d'application n'avait pu être organisée d'une façon définitive, ce département important comprend maintenant sept salles de groupes—trois de plus que l'année dernière—où les élèves-maîtresses vont enseigner une heure par jour pendant quatre stages de quinze jours consécutifs chaque année.

La préparation des classes en vue de l'école d'application est bien dirigée. L'élève-maîtresse est tenue de préparer une fiche pour chaque leçon (avec journal de référence qui correspond aux fiches), de tenir le journal d'appel dans son groupe, etc.

Après le deuxième et le quatrième stage à l'école d'application, chaque élève-maîtresse subit un examen d'enseignement pratique devant le Principal. En plus, la directrice de l'école d'application fait rapport chaque mois au Principal sur l'enseignement des élèves-maîtresses.

Dans presque toutes les écoles normales, MM. les Principaux m'ont gracieusement fourni l'occasion d'une conférence avec le personnel enseignant de la maison. C'est la partie la plus agréable et en même temps la plus utile de ma visite. Là, avec la plus franche cordialité et n'ayant en vue que le bien et le progrès de l'Instruction publique, le Principal, les professeurs, les directrices, les directeurs et l'Inspecteur général se font mutuellement part de leurs impressions et étudient les moyens à prendre pour améliorer, s'il y a lieu, l'enseignement d'une spécialité ou perfectionner les rouages de l'école d'application.

*Le cours normal*

Le nombre des élèves qui entrent à l'école normale avec l'intention d'y parcourir le cycle régulier des trois années du programme, augmente sensiblement. Néanmoins, à Chicoutimi et à Rimouski, il n'y a pas eu d'élèves dans le cours supérieur en 1911-12; à Nicolet, j'ai rencontré peu d'élèves dans les cours intermédiaire et supérieur.

Le vrai cours normal comprend néanmoins trois années. Il est impossible dans une seule année de donner une formation pédagogique convenable. Permettez-moi de rappeler ici ce que je suggérais l'année dernière: "Une mesure d'urgence s'impose: faciliter le retour en deuxième année à tous les élèves d'une première année de séjour à l'école normale. A cette fin: *Favoriser d'une bourse spéciale tous les élèves de deuxième année, sans préjudice pour les autres boursières*". Et j'ajoute: favoriser plus encore, si possible, les élèves de troisième année; car, pour que les écoles normales puissent produire tout le bien que l'on en attend, il faut que les élèves qui les fréquentent en suivent le cours triennal complet.

Autrement, un grand nombre de normaliens, de normaliennes surtout, entrent dans l'enseignement avec le seul brevet élémentaire. Ainsi sur les 125 élèves-maîtres et élèves-maîtresses entrés dans l'enseignement en 1911(1) (année de leur sortie de l'école normale), 75 étaient pourvus d'un brevet élémentaire, 36 d'un brevet intermédiaire et 14 d'un brevet supérieur.

*Les cercles pédagogiques*

Les écoles normales de Valleyfield et de Hull ont établi respectivement un *cercle pédagogique* parmi leurs élèves. J'ai assisté à l'une des séances de chacun de ces cercles, dont le but est de fournir aux élèves institutrices l'occasion d'approfondir, grâce à un travail personnel, certaines questions d'intérêt actuel et pratique, dans l'ordre pédagogique, et par là, assurer à leur formation professionnelle un complément de culture générale. Ce que j'ai vu et entendu à chacune de ces deux séances m'a vivement intéressé, et vous disiez fort justement l'année dernière, M. le Surintendant: "De telles sociétés ne peuvent que développer les facultés littéraires des étudiantes et les pousser à l'étude des questions pédagogiques, en leur offrant un excellent moyen d'utiliser leurs moments disponibles et d'orienter leurs efforts vers un but pratique".

Il me fait plaisir de rappeler ici que depuis de nombreuses années la *Société Saint-Thomas* joue, dans une mesure plus modeste, un rôle similaire chez les élèves-maîtres de l'École normale Laval. Là les sujets historiques côtoient les questions pédagogiques, et j'ai souvenance de certaines séances qui ne furent pas sans intérêt.

(1) Chiffre relevé dans les bulletins des inspecteurs, 2e visite, 1912.

## III

## L'ENSEIGNEMENT MENAGER

Les amis de l'enseignement ménager ont appris avec la plus vive satisfaction que le Comité catholique, à sa séance du 9 mai 1912, avait recommandé l'établissement de deux écoles normales ménagères, l'une à Saint-Pascal, l'autre à Roberval.

J'espère qu'avant longtemps le vœu du Comité catholique sera réalisé. Car il n'est que justice de permettre aux écoles ménagères de Roberval et de Saint-Pascal de conduire jusqu'au bout l'expérience qu'elles poursuivent avec tant de succès depuis de nombreuses années.

Quand la question aura été étudiée à son mérite par tous les intéressés, je suis convaincu que l'on admettra que l'enseignement ménager étant une excellente chose, que cet enseignement étant de plus en plus en honneur à la campagne, comme à la ville, il faut de toute nécessité prendre les moyens de former des institutrices aptes à le répandre avec le plus de chance de succès possible.

Et le moyen très simple, très logique, c'est de créer des écoles types, justifiant d'une expérience éprouvée, dont la mission sera de démontrer la possibilité et la sagesse de la combinaison méthodique des deux enseignements: le classique et le ménager.

Cette combinaison, il m'a été donné l'année dernière, à votre demande, M. le Surintendant, d'en constater les heureux résultats à Saint-Pascal. Et en avril dernier, sur le désir que vous m'en aviez exprimé, j'ai visité l'Ecole ménagère de Roberval. Cette visite m'a fort intéressé.

A Roberval comme à Saint-Pascal, j'ai constaté que le programme classico-ménager, pour employer un néologisme qui exprime bien ma pensée, rend possible l'éducation intégrale de la jeune fille. Ce programme ennoblit ingénieusement le travail manuel en l'associant au travail intellectuel: le premier rend d'ailleurs le second moins fatigant, plus facile; il fait aimer les choses de la vie par une étude raisonnée des sciences usuelles et de l'économie domestique; il poétise chrétiennement les occupations du ménage en rappelant souvent aux jeunes filles le beau rôle de la femme forte de l'Évangile.

## IV

## LE CONGRES DES INSPECTEURS

M. le Surintendant, en terminant ce rapport, permettez-moi, au nom de mes collègues de l'inspection, de vous témoigner ma plus vive gratitude pour avoir procuré aux inspecteurs d'écoles l'immense avantage d'un congrès plénier. Au gouvernement qui a payé les frais de cette convention,

va également notre reconnaissance. Pendant trois jours, sous votre présidence, et avec le concours du secrétaire français du département, M. J.-N. Miller, les inspecteurs primaires, de concert avec l'Inspecteur général, ont étudié et discuté les meilleurs moyens à prendre pour rendre leur tâche de plus en plus efficace. Tous sont retournés dans leur district respectif avec une plus haute idée de leur mission et un courage nouveau.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MAGNAN,

*Inspecteur général.*

## DOCUMENTS SCOLAIRES

### 11e séance publique du "Cercle pédagogique" de l'école Normale de Valleyfield

Le vendredi, 13 décembre 1912, le Cercle pédagogique de l'École normale de Valleyfield, tenait une séance publique sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr de Valleyfield et avec le concours de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique.

Voici le joli programme de cette séance.

- 1—Ouverture: Piano "Carmen" de Bizet; Mlles Simone Lefebvre, Cécile Lamarche Irène Payette, Marguerite Tassé.
- 2—Rapport de la dixième séance, Mlle Simone Lefebvre Secrétaire.
- 3—Hommages à monsieur le Surintendant, Mlle Elizabeth Prévost, Présidente.
- 4—Deuxième Moyen de Cultiver le langage: "La simultanéité dans l'enseignement de la lecture, de l'écriture et de l'orthographe".  
Causerie: Mlles Irène Payette, Maria Leroux, Cécile Lamarche, Hortense Prégent.
- 5—Romance: "L'envers du ciel" de Moreau: Mlle Claire Delongchamp, Mlle Simone Lefebvre, au piano.
- 6—Deuxième Moyen de Cultiver le Langage: "La lecture courante et expliquée", leçon théorique et pratique: Mlle Joséphine Bériault.
- 7—Esther.—Samuel, Chœur des élèves; Solistes: Mlles Claire Delongchamp, Maria Leroux.
- 8—L'Instruction au Canada: "Esquisse historique", Conférence: L'Honorable P. Boucher de la Bruère, Surintendant de l'Instruction Publique.
- 9—"ESTHER", Acte II, Scènes VII et VIII; Acte III, Scènes I et II: *Assuérus*, Mlle Elizabeth Prévost; *Esther*, Mlle Cécile Lamarche; *Zarès*, Mlle Marie-Irène Lefebvre; *Aman*, Mlle Simone Lefebvre; *Hylaspe*, Mlle Hortense Prégent.
- 10—Sortie: Piano: "Sous les bois" de Durand par Mlles Simone Lefebvre, Cécile Lamarche, Irène Payette, Marguerite Tassé.

La prochaine séance est fixée au Vendredi, 10 janvier prochain.

### Association des institutrices catholiques de la section de Québec

A la dernière réunion des institutrices, en novembre 1912, l'élection des officières et des conseillères eut lieu, et toutes les officières furent réélues: Mlle A. Dionne de Lorette, présidente; Mlle E. Trumble de Québec, vice-présidente; Mlle M. Turcotte de Lévis, Trésorière; Mlle P.

Turcotte, ass.-trésorière; Mlle M.-L. Pépin, secrétaire. Les conseillères sont Mlles A. Vézina, Cap St-Ignace; M. Dussault, C. Pagé, Les Ecureuils; A. Pelletier, E. Pelletier, Lévis.

A cette réunion, il fut proposé par Mlle M. Dussault, secondé par Mlle E. Pagé, et résolu: "Qu'une demande d'amendement à la loi du Fonds de Pension soit adressée au gouvernement, amendement permettant aux institutrices de pouvoir jouir de leur pension à l'âge de 50 ans, au lieu de 56 ans". Mlle Dussault, dirige l'école modèle des Ecureuils depuis vingt ans et Mlle Pagé, l'école élémentaire du même endroit depuis vingt-six ans.

Ces institutrices ont toujours enseigné dans leur paroisse natale, c'est un fait qui mérite d'être noté, car il ne se produit pas souvent; il prouve que Mlles Dussault et Pagé ont fait largement leur devoir. Aussi leurs compagnes sont convaincues que leur demande sera bien accueillie par la Législature. Presque toutes les officières de l'Association ont à leur crédit un stage de 20 ans environ dans l'enseignement, le plus souvent dans la même municipalité. Elles peuvent donc traiter les intérêts généraux des institutrices avec compétence et dévouement.

Cette réunion fut présidée par le R. P. A.-N. Valiquet, O.M.I., chapelain de l'Association et honorée de la présence de ses dévoués fondateurs MM. P.-A. Roy et L.-A. Guay, inspecteurs d'écoles.

Il fut résolu à l'unanimité d'offrir une indemnité en argent au R. P. Chapelain qui, accepta à la condition de consacrer cet argent à l'œuvre du Parler Français. Des abonnements au Bulletin seront payés à toutes les conseillères; le Conseil en vota aussi deux à MM. les inspecteurs présents.

Une indemnité fut aussi accordée à la présidente et à la secrétaire qui se dévouent aux intérêts de leurs con-sœurs. La secrétaire rappelle que l'amendement à la loi du Fonds de Pension permettant de faire compter les années d'enseignement dans les écoles libres ou dans les couvents cessera bientôt d'être en vigueur. *Avis aux intéressées.*

Le conseil de l'Association remercie le directeur de *L'Enseignement Primaire* qui est en même temps l'Inspecteur général, de tout son dévouement à la cause du personnel enseignant.

M.-L. PEPIN, *Secrétaire.*

108, Des Stigmates, Ville-Montcalm, Québec.

## Association des Institutrices catholiques

(SECTION DE MONTREAL)

Il y aura assemblée générale des membres de l'Association le 24 janvier prochain, à l'Académie Marchand, 161 rue Berri.

La première séance aura lieu à dix heures de l'avant-midi et la seconde à deux heures de l'après-midi. La conférence sera donnée par Sa Grandeur Monseigneur Gauthier.

Les institutrices sont invitées à se rendre en grand nombre.

MARIA BELANGER,

*Secrétaire.*

## Une Convention d'Instituteurs Catholiques au Manitoba

Les 28 et 29 novembre dernier s'est tenue à St-Boniface, Manitoba, une convention pédagogique particulièrement intéressante. Cent soixante-dix instituteurs et institutrices assistaient à la convention, présidée par M. l'inspecteur R. Goulet. Ces instituteurs et institutrices appartiennent tous à la Fédération des instituteurs bilingues du diocèse de St-Boniface.

Le programme couvrait presque tout le champ scolaire. Voici les sujets qui ont été traités:

"L'enseignement du dessin", par le R. F. Emile Julien; "L'organisation et la vie de la fédération", par M. R. Goulet; "La méthode phonétique", par le R. F. Charles; "Les Contribuables

et l'Education", par M. J. Bernier; "L'Education et la vie surnaturelle", par le R. M. Béliveau; "L'Enseignement de l'anglais aux enfants français", par M. F. Lageat; "L'Etude des Tempéraments au point de vue pédagogique", par le R. F. Finck; "Les Caisses scolaires", par M. Brunet, inspecteur; "Les Sciences élémentaires", par le R. F. Grenon,

M. l'inspecteur Potvin a parlé de la discipline des Maîtres, à tous les points de vue.

Voici les résolutions qui ont été adoptées par la convention:

"Les instituteurs bilingues français-anglais, réunis en congrès, jugeant que la demi-heure actuellement accordée par la loi pour l'enseignement de la Religion, est insuffisante pour la formation morale de l'enfant, réitère le vœu:

"Que plus grande latitude leur soit accordée à ce sujet;

"Que des démarches soient faites pour qu'une série plus complète de livres français soit inscrite au programme.

"Vu la supériorité de la méthode phonique sur la méthode syllabique, supériorité reconnue par le Congrès, il est résolu que, dorénavant, la méthode phonique sera la seule employée dans nos écoles bilingues, pour l'enseignement des principes de la lecture.

"Que le comité soit autorisé à faire les démarches nécessaires pour faire imprimer, annuellement, au moins une des conférences données au Congrès."

La Fédération, profitant de la convention, a élu une commission permanente composée comme suit:

S. G. Mgr l'Archevêque, patron: présidents honoraires, MM. Goulet, Potvin et Brunet; président actif annuel, M. F. Lageat, instituteur à N.-D. de Lourdes; vice-président, M. F. Carrière; secrétaire, M. Y. Grymonpré; membres adjoints, R. F. Charles A. Doyon, instituteur à Bruxelles, Man., MM. Larivière et Liromuy.

Dans la soirée du 29, les membres du Congrès ont présenté leurs hommages à S. G. Mgr l'Archevêque de St-Boniface. Monseigneur fut très sensible à cette démarche, et développa admirablement ce thème: *Dieu et Patrie*. L'intrépide archevêque dit en résumé: "Faire des chrétiens, faire des hommes et des femmes fortes; faire des caractères; faire des citoyens, des patriotes loyaux, ardents! Pour cela perfectionner l'enseignement de la doctrine chrétienne, si admirablement résumée dans le Petit Catéchisme. . . . Faire de nos écoles des modèles, au point de vue vraiment pédagogique, intellectuel et moral: voilà le beau rôle de chacun des membres de votre Fédération scolaire.

S. G. Mgr Langevin est le patron de cette Fédération.

## Académie Commerciale de Québec

Les 19 et 20 décembre dernier ont eu lieu, à l'Académie Commerciale de Québec, les examens oraux trimestriels des élèves aspirants au diplôme de l'Institution. Plusieurs amis de l'éducation étaient présents à ces examens qui ont prouvé devant un jury étranger la valeur de l'enseignement donné à l'Académie commerciale par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Voici le programme de ces examens:

### 19 DECEMBRE

Religion, (Dogme): Examineur, M. l'abbé A. Robert; Littérature française, (Les genres littéraires): Examineur, M. l'abbé F. Pelletier; Histoire Littéraire, (Le XVII<sup>e</sup> siècle): Examineur, M. l'abbé C. Roy; Chimie, (Métalloïdes): Examineur, M. l'abbé A. Vachon.

### 20 DECEMBRE

Géométrie: Examineur: M. G. Henry, I. C.; Algèbre: Examineur, M. l'abbé O. Bergeron; Arithmétique et Trigonométrie: Examineur, M. A. Buteau, I. C.



# ENSEIGNEMENT PRATIQUE

## Instruction religieuse

### LA TRÈS SAINTE MESSE

COMMENT IL FAUT SE TENIR A LA MESSE, ET,  
EN GENERAL, DE LA BONNE  
TENUE A L'ÉGLISE

La tenue extérieure n'est pas moins importante, à la Messe, que les dispositions intérieures: l'homme est aussi bien composé de corps que d'âme; et de même que l'âme exerce sur le corps une influence considérable, de même le corps exerce une action directe et fort importante sur l'âme, sur ses mouvements et ses disposit ons. A l'Église, et, en particulier, à la Messe, il faut donc aussi s'occuper de la tenue extérieure.

Sauf pendant L'ÉVANGILE et le CREDO, on devrait rester à genoux pendant toute la Messe. Je ne dis pas qu'on *doit* le faire, ni qu'on fasse mal en ne le faisant pas; je dis qu'on *devrait* le faire, que ce serait mieux, que ce serait plus respectueux, plus parfait. Dans les pays où les traditions catholiques se sont conservées plus énergiques et plus profondes, on ne sait pas ce que c'est que de s'asseoir pendant la Messe, même pendant la Grand'Messe; on est à genoux ou debout et l'on n'en meurt pas. Les enfants eux-mêmes, pliés dès leurs premières années à ces fortes habitudes, demeurent agenouillés tout le temps, comme les grandes personnes.

Il faut tâcher au moins de demeurer à genoux depuis le commencement de la Messe jusqu'à

l'Évangile; et depuis le SANCTUS jusqu'àprès la COMMUNION, ou même jusqu'au dernier ÉVANGILE: AUX Messes basses c'est une affaire de deux ou trois minutes de plus.

La bénédiction finale de la Messe doit toujours être reçue à genoux, et non pas debout, encore moins assis. Les prêtres eux-mêmes doivent la recevoir à genoux; les Prélats la reçoivent debout et légèrement inclinés. On voit souvent des personnes, agenouillées jusque-là, se lever à l'occasion du dernier ÉVANGILE, et recevoir ainsi debout cette sainte bénédiction; c'est contre la règle. Si l'on était assis ou debout, il faudrait se mettre à genoux, et ne se relever qu'après la bénédiction.

Mais, à genoux, ou debout, ou assis, il faut absolument que notre tenue à la Messe soit irréprochable, qu'elle respire et qu'elle inspire le recueillement, et qu'elle soit empreinte de ce respect religieux dont notre âme doit être toute pénétrée. On ne saurait trop insister sur ce point, non-seulement sur soi-même, mais encore pour le bon exemple et l'édification des fidèles. Rien n'édifie autant qu'une tenue modeste et recueillie à l'église; et rien n'est plus mal édifiant que le laisser-aller et le sans-gêne en présence des saints autels.

MGR DE SEGUR

## LANGUE FRANÇAISE

### COURS ÉLÉMENTAIRE

#### Orthographe. Grammaire et Vocabulaire

#### DICTÉES

#### I

LOUIS ET GERMAINE

LOUIS.—Je suis content, tu es attentif, il est patient, nous sommes obéissants vous êtes vifs, mes frères sont polis.

GERMAINE.—Je suis contente, tu es attentive, elle est patiente, nous sommes obéissantes, vous êtes vives, mes sœurs sont polies.

EXERCICES.—Conjugez de même à l'imparfait: j'étais content...;—au futur: je serai content, tu seras attentif...; au conditionnel: je serais content...

#### II

L'HIVER

L'hiver est arrivé La neige et la pluie

tombent. Les étangs et les rivières gèlent. La terre est couverte de neige. Les garçons font des hommes de neige. Ils vont glisser sur la glace. Le froid devient de plus en plus vif. On fait du feu tout le jour dans le poêle. Le laboureur se repose. L'oiseau se tait. La nature est triste.

EXERCICES.—Expliquer les mots: *étang, poêle*. Souligner d'un trait les noms; de deux traits les adjectifs.

—Chercher et copier des adjectifs exprimant une bonne qualité (*sage, pieux*...);—une mauvaise qualité ( *paresseux, boudeur*...);—une qualité indifférente (*jeune, faible*...).

—Construire dix courtes phrases formées d'une des formes connues du verbe *être* et d'un de ces adjectifs de l'exercice précédent: *Je suis sage; Louis est pieux*...

## Récitation

### LA SOURIS ET LA TORTUE

Une souris, trottant à l'aventure,  
Rencontre une tortue, et lui dit: "Ta maison  
Triste prison,  
Doit te faire souvent maudire la nature;  
Vois d'ici mon palais; j'y loge avec le roi!"  
Notre amphibie alors répond à l'insolente:  
"De mon petit réduit je me trouve contente

Il est à moi"  
NIOCHE

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Qu'est-ce qu'une souris? une tortue? Où allait la souris?  
—Que veut dire à l'aventure? (au hasard, sans but déterminé.)—Qui rencontre-t-elle?—Qu'est-ce que la souris appelle maison?—Maudire: dire des paroles injurieuses.—Mon palais: l'endroit où loge la souris.—Est-ce bien son palais?  
—Amphibie: animal qui vit sur terre et dans l'eau.—Insolente: qui traite quelqu'un avec hauteur, mépris.—Comment la souris est-elle insolente?—Réduit: la carapace de la tortue.—Pourquoi la tortue est-elle satisfaite?

## Rédaction

### L'ARBRE DE NOËL

Je suis allée à une fête de l'arbre de Noël. Que c'était donc beau! Je me suis beaucoup amusée. Nous étions une vingtaine d'enfants. On nous a fait faire des rondes et toutes

sortes de jeux. Puis, nous sommes entré dans le grand salon où était planté le beau sapin. Il était tout illuminé et ses branches étaient chargées de jouets et d'oranges.

On a tiré tout cela au sort. J'ai eu pour ma part un polichinelle, une balle en caoutchouc, un porte-crayon, un livre d'histoires doré sur tranche, et un petit ange en sucre rose.

Nous avons ensuite chanté en l'honneur du bon Jésus. Ma cousine Jeanne a récité une poésie et l'on nous a distribué encore des bonbons et des gâteaux.

Les pauvres n'ont pas été oubliés. Leur part était faite d'avance. On avait gardé pour eux des vêtements bien chauds, et tous nous avons donné un de nos jouets afin que, comme nous, nos petits frères moins fortunés pussent avoir de la joie et du plaisir.

Oh! comme nous étions tous heureux et contents. Il me tarde que ce soit encore Noël!

QUESTIONNAIRE.—Où êtes-vous allée?—Racontez la fête.—Où était le sapin?—Comment était-il garni?—Qu'avez-vous gagné?—A-t-on oublié les petits enfants pauvres?—Qu'avez-vous fait pour eux?

CANEVAS.—Description de la fête,—du sapin.—Tirage des joujoux.—Votre part.—On n'a pas oublié les pauvres.

## COURS MOYEN

### Elocution, Orthographe et Grammaire

#### DICTÉES

#### I

### L'AMOUR DU PROCHAIN

Vous prochain, c'est votre père, votre mère, vos frères, vos sœurs, vos amis, vos voisins, tous les hommes, en un mot. Vous avez le devoir de les aimer et vous dites que vous les aimez en effet. Chacun de nous en dit autant. Cependant nous ne prouvons pas toujours l'amour que nous avons pour eux. Pendant que nous joignons du plaisir de manger à notre appétit, de boire à notre soif, il y a des êtres humains, nos frères, qui manquent de pain.

Pendant que nous habitons un logement agréable, il y en a qui *vivent* dans des *logis* affreux où ils dorment mal, où ils souffrent du grand froid ou de la chaleur violente. Notre charité, nos aumônes *pourront* adoucir *leurs souffrances*. Voilà pourquoi nous devons être charitables et dévoués.

ANNOTATIONS.—*Prochain*: Ce mot désigne ceux qui sont *proches, tout près* de nous, soit parce qu'ils vivent à nos côtés, soit parce qu'ils nous ressemblent, qu'ils ont une âme telle que la nôtre. Tous les hommes composent donc le *prochain* de tout homme, parce qu'ils ont tous entre eux cette ressemblance qui est d'avoir une âme immortelle et d'avoir un corps fait de la même manière.—*Dit*: Faire conjuguer ce verbe au présent de l'indicatif, du futur et au conditionnel. Désigner la conjugaison.—*Manger à notre appétit, boire à notre soif, c'est-à-dire manger autant que nous avons faim et boire autant que nous avons soif*. Désigner la conjugaison de ces verbes; les conjuguer au passé défini.—*Nos frères*: Par ces mots nous ne désignons pas ici les autres fils de notre père et de notre mère, mais tous les hommes qui sont nos frères devant Dieu.—*Vivent*: 4e conjugaison. Conjuguer ce verbe à l'indicatif.—*Logis*: synonymes: logement, habitation, maison, appartement, demeure. Il s'écrit au singulier comme au pluriel: un logis, des logis.—*Pourront*: 3e conjugaison. Faire conjuguer ce verbe à l'indicatif en appelant l'attention des élèves sur les irrégularités qu'il présente.—*Leurs souffrances*: Le sens exige le pluriel: ils ont plus d'une souffrance (mal manger et boire, mal dormir, être mal logés, etc. . .)

EXERCICE: Faire une liste de tous les verbes contenus dans la diétée et indiquer la conjugaison de chacun.

## II

## UN PERE CHRETIEN

Un ouvrier *tisserand* nous apporta un jour un *louis* de vingt francs. Il venait de loin, à pied, malgré les facilités que lui *offrait* un service de *voitures*, mais qu'il avait *refusé* par esprit d'économie. Il avait mis six mois à composer le petit trésor qu'il venait offrir au *Saint-Père*. Je lui demandai quelle était son intention. "Je prie le Pape, me dit-il, de bénir ma petite fille pour qu'elle soit toujours sage. C'est

mon *unique enfant*, sa mère est morte, je n'ai plus qu'elle; voici qu'elle va grandir, je voudrais que quelque chose me la gardât *pieuse* et *pure* comme elle est, et j'espère que la bénédiction du Pape *pourra le faire*". (REPRODUCTION).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Tisserand*: que fabrique le *tisserand*? de quel verbe dérive ce nom? (*tisser*).—*Louis*: synonyme de *pièce*; on dit avec le même sens un *napoléon*. On fait un nom commun avec le nom propre du souverain dont l'image ou l'effigie est empreinte sur la pièce d'or. *Louis* de vingt francs: pièce d'or française qui vaut \$4.00.—*offrait*: pourquoi au singulier? sujet *service*.—*voitures*: pourquoi le pluriel? il faut plusieurs voitures pour organiser un service.—*refusé*: avec qui l'accord? avec *service*.—*Saint-Père*: Le Pape est le père des fidèles au point de vue spirituel; *Saint-Père* est un nom propre composé qui prend une majuscule aux deux mots.—*unique*: dérivé du mot *un*; ce mot veut dire *seule* (au féminin ici, parce que *enfant* désigne une fille).—*pieuse* et *pure*: au féminin pour la même raison que *seule* ci-dessus.—*La bénédiction*. . . *le faire*: quelle différence entre *la* et *le*? le premier (*la*) est l'article; le second (*le*) est pronom et veut dire *cela* (conserver la petite fille bonne).

## Rédaction

## DEMANDE D'UNE PLACE

CANEVAS.—Pierre prie son ami de lui obtenir une place dans l'usine de son père. Pierre est possesseur d'un certificat d'études obtenu à l'académie de la petite ville qu'il habite. Son désir d'entrer dans l'industrie. Son embarras. Il sollicite son ami de lui obtenir une place chez son père. Il donnera des preuves de sa bonne volonté.

R. . . . . le . . . . . 1913

Mon cher ami,

Depuis bien longtemps j'ai l'intention de t'écrire, et je remets toujours, car j'ai à t'entretenir d'une chose importante, une chose dont mon avenir dépend peut-être. Mes études sont achevées et j'ai obtenu mon certificat d'études avec d'assez bonnes notes; il s'agit maintenant de me créer une position. J'ai toujours eu le désir d'entrer dans l'industrie et mon père ne s'y oppose point. Mais à qui s'adresser? Nous n'avons pas de

relations dans le monde des affaires. J'ai pensé à toi, mon cher camarade; ne pourrais-tu m'obtenir une petite place à l'usine de ton père? Oh! je ne serai pas difficile, je ferai ce que l'on voudra; l'essentiel pour moi est d'être casé, et de débiter dans une bonne maison. Mon désir de réussir et mon application feront le reste, j'espère.

Laisse-moi donc, mon cher ami, faire appel à notre amitié déjà vieille, afin de solliciter ton bon vouloir et remettre ma cause entre tes mains.

Présente mes humbles respects à ton père et permets-moi d'espérer une réponse favorable. En attendant, mon cher François, je t'envoie une cordiale poignée de main.

Ton ami dévoué,

PIERRE

### Recitation

#### L'OCEAN ET LA SOURCE

La source tombait du rocher  
Goutte à goutte à la mer affreuse;  
L'océan fatal au nocher,  
Lui dit: "Que veux-tu, pleureuse?"

"Je suis la tempête et l'effroi;  
Je finis où le ciel commence;  
Est-ce que j'ai besoin de toi,  
Petite, moi qui suis l'immense?"

La source dit au gouffre amer:  
"Je te donne sans bruit ni gloire,  
Ce qui te manque, ô vaste mer:  
Une goutte d'eau qu'on peut bo re".

VICTOR HUGO

#### COURS SUPERIEUR

### Orthographe. Idées et Grammaire

#### DICTEES

#### I

#### CARACTERE DES SAUVAGES DU CANADA

On observait beaucoup de ressemblance dans le caractère, les mœurs, les coutumes et la

tournure d'esprit des sauvages du Canada; cependant des traits distinctifs et bien marqués entre les peuples de la langue huronne-iroquoise et ceux de la langue algonquine démontraient évidemment que leur origine était différente. Les Hurons-Iroquois s'adonnaient à l'agriculture; ils vivaient dans de grandes *bourgades*, mieux bâties et plus soigneusement *fortifiées* que les villages algonquins; chez eux, la forme du gouvernement était plus régulière et mieux définie. Les tribus algonquines, plus *belliqueuses*, étaient *regardées* comme les plus nobles, parmi les peuples *américains*. Elles préféraient les combats et la chasse à la culture de la terre; elles aimaient à changer de place, s'arrêtant peu dans les villages, qui étaient petits, peu peuplés, et *transportés* souvent d'un lieu à un autre. Les Algonquins avaient moins d'esprit et d'intelligence que les Hurons-Iroquois, mais en revanche, ils étaient plus *francs*, moins adonnés au vol et au libertinage. A l'arrivée des Européens, deux langues mères se partageaient les territoires qui formèrent la *Nouvelle-France*, la *Nouvelle-Angleterre* et la *Nouvelle-Hollande*, la langue huronne-iroquoise et la langue algonquine. La langue huronne est noble, énergique et abondante; la langue algonquine a moins de force, mais elle possède plus de douceur et d'éloquence. Toutes deux ont une richesse d'*expressions*, une variété de tours, une propriété de termes, une régularité qui *déterminèrent* les premiers missionnaires, lorsqu'ils commencèrent à les étudier.

L'ABBE FERLAND

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Observait*: exprimez autrement: on *remarquait*, on *constatait*, etc.—*démontraient*: quel est le sujet? *traits* (au pluriel).—*bourgades*: petits *bourgs*. Un *bourg* est un gros village ou une petite ville. Ce mot vient de l'allemand *burg* que l'on retrouve en anglais avec la même orthographe. *Faubourg* est de la même famille.—*fortifiées*: justifiez le féminin pluriel: participe sans auxiliaire qui se rapporte à *bourgades*.—*belliqueuses*: *guerrières*, qui aiment la *guerre*; Ce mot vient du latin *bellum* (guerre) aussi bien que *belligérants* (ceux qui sont en guerre) l'expression latine *casus belli* (cas de guerre) est employée en français.—*regardées*: remplacez ce mot: *reconnues*, *considérées*, etc.—*américains*: il s'agit ici des peuples sauvages qui habitaient le pays avant l'arrivée des Euro-

péens.—*transportés*: que signifie ce mot? portés à *travers*, portés *entre*, portés *au-delà*, etc. Le préfixe *trans* se trouve ajouté à un grand nombre de racines: *transcrire*, *transplanter*, *transformer*, *transaction*, *transpiration*, etc.—*frances*: quel changement subirait ce mot si l'on mettait *nation huronne* à la place des *Hurons*? *franche*.—*Nouvelle-France*, *Nouvelle-Angleterre*, *Nouvelle-Hollande*: dans les noms propres composés l'adjectif prend une majuscule comme le nom.—*d'expressions*: pourquoi le pluriel? on veut dire ces langues sont riches en *expressions de toutes sortes*.—*étonnèrent*: pourquoi le pluriel? plusieurs sujets: *richesse*, *variété*, *propriété*, *régularité*.

Relevez tous les *noms* qui jouent le rôle de *compléments*, en indiquant la *nature du complément* et le *mot complété*.

### ANALYSE

*A l'arrivée des Européens, deux langues mères se partageaient les territoires qui formèrent la Nouvelle-France, la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-Hollande.*

Deux propositions: une *principale* et une *complétive déterminative*.

PRINCIPALE: Deux langues mères se partagent les territoires, à l'arrivée des Européens.

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de territoires: qui formaient la Nouvelle-France, etc.

1—Deux langues mères partageaient quoi? les territoires,

à qu ? se (à elles),  
quand? à l'arrivée des Européens.

2—Quels territoires? qui formèrent quoi? la Nouvelle-France,  
la Nouvelle-Angleterre,  
la Nouvelle-Hollande.

La conjonction *et* rattache le 3e complément aux deux autres.

La phrase ainsi étudiée n'offre plus aucune difficulté pour l'analyse grammaticale.

## II

### LA BOUCHE

La bouche est la *cavité* située à la partie inférieure de la face et dans laquelle sont logées la langue et les dents. Elle est tapissée par une membrane *muqueuse* qui reçoit l'*efflux* incessant de liquides fournis par d'innombrables

petites glandes parsemées dans son épaisseur, et surtout par les *glandes salivaires*. Aussi, à l'état *normal*, est-elle continuellement *lubrifiée*, condition qui semble indispensable à son *jeu régulier*. Le rôle de la bouche est des plus importants dans toute la *série animale*; mais plus particulièrement dans l'*espèce humaine*.

ANNOTATIONS.—*Bouche*: C'est la partie du visage de l'homme composée des lèvres, des gencives, des joues, des dents et du palais; c'est aussi la partie qui reçoit les aliments et par où se fait entendre la voix.—Du mot *bouche* on a formé l'adjectif *buccal* applicable à tout ce qui appartient à la bouche, et le nom *bouchée* pour désigner ce qu'on met dans la bouche en une seule fois. Au figuré, on nomme *bouches* des ouvertures par lesquelles des cours d'eau se déversent dans un autre: *Bouches du Saguenay*, *bouches du St-Maurice*, etc.—*Cavité*: On désigne sous ce nom un creux, un vide dans un corps solide; on peut remarquer que, comme beaucoup de noms féminins terminés par le son *é*, il n'en prend cependant pas la marque: *cavité*, *bonté*, *charité*, *pitié*, etc., tandis que ceux qui dérivent d'un verbe ou expriment une contenance prennent l'e muet du féminin: *assiettée*—*charretée*—*bouchée*, etc.—*Muqueuse*: Mot qui est tantôt nom, tantôt adjectif; nom, il désigne une membrane qui tapisse une cavité du corps humain: *muqueuse nasale*, *muqueuse de l'intestin*; adjectif, il qualifie tout ce qui produit une mucosité, c'est-à-dire sécrète un fluide visqueux quelconque: membrane *muqueuse*—état *muqueux*, etc.

### Récitation

#### LA PRIERE DU SOIR

Les quatre enfants par rang de taille  
Gravement passent tour à tour  
Devant le père qui travaille,  
Le front baissé sous l'abat-jour;

Car pour eux, la journée est pleine,  
Et c'est la nôtre en raccourci:  
Déjà le devoir et la peine,  
La lutte et les larmes aussi.

Le baiser paternel achève  
De sécher les pleurs répandus,  
Et le moment vient où le rêve  
Leur rendra les jouets perdus.

La mère a joint les mains menues;  
Tous quatre, le regard levé,  
A l'unisson des voix ténues  
Disent le *Pater* et l'*Ave*.

Puis, c'est pour les défunts qu'on prie,  
Pour tous les parents trépassés;  
La mère évoque la série  
Des noms déjà presque effacés.

On prie encor pour ceux qu'opresse  
Le poids douloureux des sanglots,  
Pour les voyageurs en détresse,  
Pour ceux que ballottent les flots;

Pour les enfants pâles qu'abrite  
La grande voûte du ciel noir,  
Ou qui pleurent dans l'humble gîte,  
N'ayant pas eu de pain ce soir;

Pour les pêcheurs, foule infinie,  
Que la Toute-Pitié poursuit;  
Pour ceux qui sont à l'agonie  
Et qui vont mourir cette nuit.

Pour tous ces souffrants de la terre  
Leurs voix montent comme un encens,  
Et Dieu, par un tendre mystère,  
Se penche vers ces innocents.

Dans l'angle de la cheminée  
La veuilleuse a mis sa pâleur;  
Chaque tête s'est inclinée  
Comme sur sa tige un fleur,

Et pénétrant sous les courtines,  
A l'abri des reflets tremblants,  
Autour des figures mutines,  
Papillonnent des songes blancs.

LOUIS HALLEUX

## Composition

### ENFANCE ET VIEILLESSE

On a souvent remarqué la sympathie qui attire les uns vers les autres les enfants et les vieillards. Auriez-vous des exemples à citer? Quelle est, selon vous, l'origine de cette sympathie réciproque?

PLAN.—I—Constatation du fait. Les deux

extrêmes se touchent.—II—Tendresse proverbiale des bons-papas et des bonnes-mamans. Attraction instinctive entre vieillards et enfants qui se rencontrent sans se connaître.—III—Causes de cette affection mutuelle: deux faiblesses aiment à s'unir; les vœux se sentent revivre dans les jeunes; les jeunes sont prodigues de leur exubérance de vie.

### DEVELOPPEMENT

I—Je connais trop peu les grandes écoles de peinture pour savoir si les lauréats du prix de Rome ont quelquefois représenté un beau vieillard caressant un enfant gracieux. Que ne suis-je artiste!... je voudrais peindre ce tableau dont le sujet est non moins vrai qu'attendrissant. Les deux extrêmes se touchent; c'est un fait que l'on peut aisément constater pour les deux âges opposés de la vie, fait assez curieux qui donne à réfléchir, car des conditions si différentes semblent, de prime abord, repousser l'union de part et d'autre.

II—Voyez néanmoins les exemples du contraire, ils abondent. La tendresse des aïeuls envers leurs petits-enfants n'est-elle pas proverbiale? Et celle des petits-enfants à l'égard de leurs aïeuls n'a-t-elle point consacré les roms si doux de *bon-papa* et de *bonne-maman*? Échange des meilleures caresses de l'amour le plus sincère et le plus pur. En tel cas, ce sont les liens de famille qui unissent les jeunes branches au vieux tronc. Mais le même fait de sympathie entre vieillards et enfants se produit hors de la famille; il est facile de l'observer en voyage, en promenade, en visites; de frais bébés tendent instinctivement leurs petits bras vers une longue barbe blanche qui devrait les épouvanter; on voit de gentilles fillettes emprisonner volontairement leurs doigts mignons dans une main ridée, soit pour la prendre comme guide soit pour lui servir d'appui. Et quand les parents charitables accoutument leur cadet à l'aumône, celui-ci court avec bonheur jeter la pièce de monnaie dans la casquette du mendiant décrépit. De leur côté, les vieux répondent très volontiers aux avances des jeunes et les enveloppent d'un regard à la fois protecteur et reconnaissant.

III—Quelles sont les causes de cette affection réciproque? Peut-être vient-elle du besoin que deux faiblesses ont de s'unir pour s'entraider. Ce sentiment naturel est d'une

exquise délicatesse. S'il prenait une voix enfantine, il dirait: "Vieillard, je t'aime parce que ni toi ni moi nous ne pouvons rien tout seuls; mais ensemble nous soulèverons le fardeau. J'en serai fier et content!"—Et le vieillard de répondre: "Enfant, je t'aime parce que dans mon infirmité je puis encore te servir de mentor; et grâce à toi mes pas tremblants se raffermissent".

Autre cause d'attraction: les vétérans dont les dernières forces déclinent se sentent revivre dans les conscrits qui se forment au combat; ils se plaisent à leur narrer les campagnes qu'ils ont faites, les dangers qu'ils ont courus, les victoires qu'ils ont remportées. Et le petit

soldat au cœur chaud ne se lasse point d'entendre un récit qui fait bouillonner son courage.

Le flambeau qui s'allume est le meilleur voisin de la mèche près de s'éteindre. Il y a dans la jeunesse une exubérance de vie qui, en cherchant à se répandre, va droit à ceux qui se meurent.

Concluons que la sympathie entre vieux et jeunes est providentielle et qu'il en résulte de bien douces jouissances unies à de solides vertus.

L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

## ENSEIGNEMENT SPECIAL

### AGRICULTURE

#### LA RUCHE

(LECTURE EN CLASSE ET LECONS DE CHOSES)

Dans la leçon précédente (1), nous avons fait connaître les habitants de la ruche: la reine, les ouvrières et les bourdons. De plus nous avons dit un mot des nombreux travaux exécutés par ces insectes.

Aujourd'hui, nous pénétrons à l'intérieur de la demeure des abeilles afin d'y admirer les travaux si bien faits de ces laborieuses créatures.

Ordinairement, les ruches sont construites en bois ou en paille.

Autrefois, les ruches en pailles à rayons fixes étaient beaucoup plus utilisées, maintenant les apiculteurs préfèrent les ruches en bois, à rayons mobiles.

Rien n'est plus curieux que d'ouvrir une ruche pleine d'abeilles. Ce qui frappe le regard de celui qui voit ce spectacle pour la première fois, c'est la multitude d'abeilles qui vont ça et là sur les cadres; de plus, ce sont les beaux grand rayons dorés, complètement érigés avec de la cire.

Généralement, dans une ruche moderne, il y a 8 à 15 rayons de ce genre, selon la grandeur de celle-ci.

Le rayon de cire construit par les abeilles est une merveille d'architecture. Il se compose de *cellules hexagonales* disposées horizontalement de chaque côté du rayon.

Les rayons, maintenus par les cadres en bois, se trouvent placés verticalement. Ils sont séparés les uns des autres par des intervalles assez larges qui ressemblent à des rues à travers lesquelles les habitants de la cité peuvent circuler librement et vaquer à leurs occupations journalières.

La cellule est très utile aux abeilles: c'est elle qui sert de berceau aux jeunes abeilles, de magasin pour le miel, de grenier pour le pollen, etc.

Sur les rayons, il y a des milliers de cellules. Un grand nombre d'entre elles, une fois remplies de miel, sont operculées, c'est-à-dire recouvertes d'une légère couche de cire déposée par les abeilles.

N'oublions pas que ces dernières operculent aussi les cellules des jeunes *larves* d'abeilles qui demeurent ainsi emprisonnées jusqu'à leur éclosion.

Parmi les travaux des abeilles, il faut mentionner la fabrication de la cire dont on fait les cierges.

Chose surieuse, la cire provient du corps des abeilles qui la *secrètent*. Ce produit sort du corps de cet insecte, sous forme de petites lamelles, entre les anneaux de son *abdomen*.

Pour mieux comprendre ce phénomène,

(1) Voir *L'Enseignement primaire* de décembre 1912, page 242.



comparez la cire à la sueur qui sort du corps humain, et vous aurez une idée de la sécrétion de cette substance opérée par les abeilles.

Outre la fabrication de la cire, les abeilles s'occupent encore à de menus travaux, à l'intérieur du logis; par exemple, elles enlèvent les larves et les transportent au dehors, elles tassent le pollen avec leur tête au fond des cellules; on voit même des abeilles faire de la ventilation en battant fortement des ailes au seuil de la ruche.

Souvent, il se produit des fissures sur les parois de la ruche; aussitôt, l'abeille, très ingénieuse, s'empresse d'aller recueillir sur les arbres résineux une sorte de gomme appelée propolis. C'est avec cette matière qu'elle enduit tous les interstices.

Sans cette précaution, la demeure des butineuses ne serait pas à l'abri des intempéries.

En considérant la merveilleuse habileté des abeilles, leur prévoyance, leur propreté, leur bon esprit fraternel, comment ne pas admirer la sagesse de la Providence qui a doté un si petit être d'un si grand génie.

*Explication des termes soulignés:—Apiculteurs: ceux qui élèvent des abeilles. Cire: substance sécrétée par les abeilles. Cellules hexagonales: cavités en cire, à six parois où les abeilles déposent le miel, le pollen; c'est dans les cellules que la reine pond ses œufs. Pollen: poussière fécondante des fleurs, amassée par les ouvrières. Le pollen sert à la nourriture des larves d'abeilles. Larves: nom donné aux insectes dans le premier état, au sortir de l'œuf. Secrètent: c.-à-d. font sortir de leur corps la cire provenant de glandes spéciales à l'organisme de l'abeille. Abdomen: Partie postérieure du corps des insectes. On distingue dans l'abeille trois sections: la tête, le thorax, et l'abdomen. Fissures: fentes, petites crevasses. Butineuses: la demeure des butineuses veut dire ici l'habitation des abeilles: la ruche.*

JEAN-CHARLES MAGNAN, B.S.A.

### Problèmes agricoles

On estime que, pour nourrir un animal de 1000 livres auquel on demande un bon produit, il faut par jour 2.78 livres de matière (1) azotée, 0.556 livre de matières (2) grasses et 13.23 de matières (3) hydrocarbonées.

Une vache laitière du poids de 926 livres mange chaque jour : 1° 93.25 de fourrage vert. Ce fourrage ne renferme que 25% de matière sèche, et en matière sèche 8% de matière azotée, 1.2% de graisse et 35% de matières non azotées; 2° 4.851 livres de son, 86% de matière sèche, et en matière sèche 14% de matière azotée, 5% de matières grasses et 45% de matières non azotées.

La ration (4) de la vache est-elle suffisante ?

Combien manque-t-il de matière azotée ou combien y en a-t-il de trop ?

Quelle est la relation (5) nutritive de la nourriture ordinaire de cette vache ?

Quelle est la relation nutritive de la ration-type (6) indiquée ci-dessus ?

*Notes (1)—Matière azotée ou élément azoté.—Substance formée d'azote combiné à d'autres corps simples, qui entre dans l'organisme des animaux et des végétaux. En agriculture, la matière azotée prend divers noms: albumine, caséine, élément protéique, etc.*

*(2)—Matière grasse.—Substance grasse constituée par le mélange de diverses matières: stéarine, margarine, oléine, etc. La matière grasse ne contient pas d'azote, c'est une combinaison de carbone, d'oxygène et d'hydrogène.*

*(3)—Matière hydrocarbonée.—Nom par lequel on désigne les principes neutres qui entrent dans la constitution des tissus végétaux. La matière hydrocarbonée est formée de carbone uni à l'oxygène et à l'hydrogène. En agriculture, on la désigne encore sous les noms d'hydrates de carbone, de matières non azotées, ou d'extractifs non azotés.*

*(4)—Ration.—Quantité d'aliments qu'un animal consomme par jour.*

*(5)—Relation nutritive.—La relation nutritive ou le rapport nutritif d'un aliment, d'une ration est le rapport du poids des matières azotées digestibles contenues dans cet aliment, ou cette ration, à la somme des poids des matières grasses et des matières hydrocarbonées ou non azotées, également digestibles; ou en d'autres termes, le rapport entre les éléments plastiques et les éléments respiratoires digestibles.*

Certains auteurs veulent qu'on multiplie le chiffre des matières grasses par 2.44 ou simplement par 2, avant de l'ajouter au chiffre des matières non azotées, pour former le second terme du rapport; mais il sera préférable de choisir la formule la plus simple à moins qu'on ne demande expressément l'emploi de l'un de ces facteurs, 2 ou 2.44.

Pour avoir des expressions simples et comparables entre elles, on ramène toujours le numérateur à l'unité, en divisant les deux termes du rapport par ce numérateur. On a ainsi des fractions telles que  $\frac{1}{5}$ ,  $\frac{1}{3}$ ,  $\frac{1}{7}$ ,  $\frac{1}{2}$ .

La relation  $\frac{1}{3}$  est celle d'un bon aliment.

(6)—*Ration-type*.—Ration modèle qui peut servir de guide pour une ration composée d'autres aliments. La ration-type se donne toujours en bon foin de prairie naturelle ou artificielle.

*Solution*: Matière sèche,  $93.25 \times 0.25 = 23.3125$  livres.

Matières azotées du fourrage vert:  $23.3125 \times 0.08 = 1.865$  livres.

Matières grasses du fourrage vert:  $23.3125 \times 0.012 = 0.27975$  livre.

Matières hydrocarbonées, ou non azotées, du fourrage vert:  $23.3125 \times 0.35 = 8.159375$  livr

Matière sèche du son:  $4.851 \times 0.86 = 4.17185$  livres.

Matières azotées du son:  $4.17186 \times 0.14 = 0.5840604$  livre.

Matières grasses du son:  $4.17186 \times 0.05 = 0.208593$  livre.

Matières hydrocarbonées, ou non azotées, du son:  $4.17186 \times 0.45 = 1.877337$  livre.

Matières azotées réunies:  $1.865 + 0.5840604 = 2.4490604$  livres ou 2.45 livres.

Matières grasses réunies:  $0.27975 + 0.208593 = 0.488343$  livre.

Matières hydrocarbonées, réunies:  $8.159375 + 1.877337 = 10.036712$  livres.

Pour une vache de 926 livres il faudrait:

En matières azotées:  $(2.78 \div 1000) \times 926 = (2.78 \times 926) \div 1000 = 2.57428$  livres.

En matières grasses:  $(0.556 \div 1000) \times 926 = (0.556 \times 926) \div 1000 = 0.514856$  livre.

En matières hydrocarbonées:  $(13.23 \div 1000) \times 926 = (13.23 \times 926) \div 1000 = 12.25098$  livres.

En comparant a ration réelle et la ration nécessaire de la vache on voit: qu'il manque en azote:  $2.57428 - 2.45 = 0.12428$  livre.

En matières grasses:  $0.514856 - 0.488343 = 0.026513$ .

En matières hydrocarbonées:  $12.25098 - 10.036712 = 2.214268$  livres.

La relation nutritive de la nourriture ordinaire de cette vache est de  $2.45 \div (0.488343 + 10.036712)$ , ou  $2.45 \div 10.525055$ , ou  $\frac{1}{4.3959}$

La relation nutritive de la ration-type indiquée dans le problème est de:  $2.78 \div (0.556 + 13.23)$ , ou  $2.78 \div 13.786$ , ou  $\frac{1}{4.96}$  ou  $\frac{1}{5}$ .

Rép.—La ration de la vache est insuffisante en matières azotées, en matières grasses et en matières hydrocarbonées.

Il manque 0.12428 livre de matières azotées.

Relation nutritive ordinaire  $\frac{1}{4.3959}$

Relation nutritive de la ration-type:  $\frac{1}{5}$ .

## ANTI-ALCOOLISME

### Lecture en classe

#### POURQUOI NOUS DEVONS COMBATTRE L'ALCOOL

1° L'alcool, même pris à petites doses, mais régulièrement, conduit fatalement à l'alcoolisme chronique, et produit tôt ou tard d'irréparables lésions dans les principaux organes de notre corps.

2° C'est une erreur de croire que l'alcool puisse tonifier et stimuler l'économie; c'est au contraire, un déprimant des facultés physiques et intellectuelles.

3° Il diminue notre pouvoir de résistance aux grands écarts de température et aux maladies; les statistiques prouvent que la mortalité est de 27% plus élevée chez les alcooliques que chez les abstinents.

4° L'usage répété des boissons même faiblement alcoolisées est dangereux parce qu'il peut créer une habitude, en donnant le goût des boissons fortes.

5° Les diverses préparations alcooliques sont trop souvent adultérées, et quelques-unes contiennent même des poisons qui peuvent devenir plus ou moins rapidement mortels.

6° Appuyés sur les statistiques, c'est en toute vérité que nous pouvons dire que l'alcoolisme a pour fils, le vol, et le meurtre; et pour filles, la paresse, la débâche, la mendicité et la folie!

DR L. V. VEZINA, M.D.L.

### PROBLEMES

I.—Je connais de braves familles d'ouvriers

de dix personnes—d'où les liqueurs alcooliques sont totalement bannies—qui vivent honorablement et font même des économies avec un revenu de \$400.00 par année. Combien ferait-on vivre de familles avec les \$105,000,000.00 que les Canadiens dépensent chaque année pour la boisson?

2.—Deux pères de famille gagnent chacun un salaire de \$500.00 par année. Les dépenses des deux ménages sont égales. Cependant l'un des deux, qui est sobre, a économisé en 5 ans une somme de \$350.00; l'autre qui prend des fêtes de temps en temps, s'est endetté de \$200.00. Combien celui-ci a-t-il dépensé en boisson pendant ces cinq ans?

(LA TEMPERANCE)

## MATHEMATIQUES

### ARITHMETIQUE, CALCUL MENTAL

Divisez par 22 les nombres suivants: 28, 35, 40, 44, 47, 49, 56, 60, 63, 66, 69, 72, 78, 80, 88, 94, 100, 104, 110, 113, 117, 122, 125, 132, 134, 136, 145, 148, 154, 157, 163, 166, 170, 174, 176, 178, 181, 186, 188, 192, 195, 197, 198, 199, 201, 204, 207, 209, 212, 216, 218, 220.

$$28 \div 22 = 1, \text{ reste } 6$$

$$35 \div 22 = 1, \text{ reste } 13$$

$$40 \div 22 = 1, \text{ reste } 18$$

$$44 \div 22 = 2$$

$$47 \div 22 = 2, \text{ reste } 3$$

$$49 \div 22 = 2, \text{ reste } 5$$

$$56 \div 22 = 2, \text{ reste } 12$$

$$60 \div 22 = 2, \text{ reste } 16$$

$$63 \div 22 = 2, \text{ reste } 19$$

$$66 \div 22 = 3$$

$$69 \div 22 = 3, \text{ reste } 3$$

$$72 \div 22 = 3, \text{ reste } 6$$

$$78 \div 22 = 3, \text{ reste } 12$$

$$80 \div 22 = 3, \text{ reste } 14$$

$$88 \div 22 = 4$$

$$94 \div 22 = 4, \text{ reste } 6$$

$$100 \div 22 = 4, \text{ reste } 12$$

$$104 \div 22 = 4, \text{ reste } 16$$

$$110 \div 22 = 5$$

$$113 \div 22 = 5, \text{ reste } 3$$

$$117 \div 22 = 5, \text{ reste } 7$$

$$122 \div 22 = 5, \text{ reste } 12$$

$$125 \div 22 = 5, \text{ reste } 15$$

$$132 \div 22 = 6$$

$$134 \div 22 = 6, \text{ reste } 2$$

$$136 \div 22 = 6, \text{ reste } 4$$

$$145 \div 22 = 6, \text{ reste } 13.$$

$$148 \div 22 = 6, \text{ reste } 16$$

$$154 \div 22 = 7$$

$$157 \div 22 = 7, \text{ reste } 3$$

$$163 \div 22 = 7, \text{ reste } 9$$

$$166 \div 22 = 7, \text{ reste } 12$$

$$170 \div 22 = 7, \text{ reste } 16$$

$$174 \div 22 = 7, \text{ reste } 20$$

$$176 \div 22 = 8$$

$$178 \div 22 = 8, \text{ reste } 2$$

$$181 \div 22 = 8, \text{ reste } 5$$

$$186 \div 22 = 8, \text{ reste } 10$$

$$188 \div 22 = 8, \text{ reste } 12$$

$$192 \div 22 = 8, \text{ reste } 16$$

$$195 \div 22 = 8, \text{ reste } 19$$

$$197 \div 22 = 8, \text{ reste } 21$$

$$198 \div 22 = 9$$

$$199 \div 22 = 9, \text{ reste } 1.$$

$$201 \div 22 = 9, \text{ reste } 3$$

$$204 \div 22 = 9, \text{ reste } 6$$

$$207 \div 22 = 9, \text{ reste } 9$$

$$209 \div 22 = 9, \text{ reste } 11$$

$$212 \div 22 = 9, \text{ reste } 14$$

$$216 \div 22 = 9, \text{ reste } 18$$

$$218 \div 22 = 9, \text{ reste } 20$$

$$220 \div 22 = 10$$

## PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Un employé veut économiser \$6,750, somme nécessaire pour l'achat d'une petite propriété. Il gagne \$2,835 par an, et dépense \$198.75 par mois. Dites au bout de combien d'années il aura la somme voulue.

*Solution:*  $\$198.75 \times 12 = \$2,385$ , ce qu'il dépense par année.

$\$2,835 - \$2,385 = \$450$ , ce qu'il économise par an.

$\$6,750 \div \$450 = 15$  ans. *Rép.*

2. Un propriétaire possède trois maisons qui lui rapportent la 1ère \$2,916, la deuxième \$1,970, la troisième \$5,580. Mais il paie en impôts \$351.20 pour la première, \$179.40 pour la deuxième et \$649 pour la troisième. De plus il a fait pour ces immeubles \$1,172 de frais de réparations. Dites d'après cela, son revenu net, et combien il peut dépenser par jour.

$\$2,916 + \$1,970 + \$5,580 = \$10,466$ , le revenu brut.

$\$351.20 + \$179.40 + \$649 + \$1,172 = \$2,351.60$ , le total des dépenses.

$\$10,466 - \$2,351.60 = \$8,114.40$ , le revenu net. *Rép.*

$\$8,114.40 \div 365 = \$22.23$ . *Rép.*

3. Un ébéniste en revendant un meuble \$296.40 gagne sur ce prix de vente un tiers plus \$7.20. A quelle somme ce meuble lui était-il revenu d'abord?

*Solution:*  $\$296.40 \div 3 = \$98.80$ , le tiers du prix de vente.

$\$98.80 + \$7.20 = \$106$ , le gain.

$\$296.40 - \$106 = \$190.40$ , la somme que le meuble lui avait coûté.

4. Deux robinets coulant ensemble ont rempli un bassin en 2 heures 44 minutes. Le bassin est d'une contenance de 7,380 gallons, et le premier robinet donne 28 gallons à la minute. Quel est le débit du second?

*Solution:* Dans 2 heures 44 minutes il y a 120 minutes + 44 minutes = 164 minutes.

$28 \times 164 = 4,592$  gallons, quantité donnée par le 1er robinet.

$7,380 - 4,592 = 2,788$ , quantité donnée par le 2nd robinet.

$2,788 \div 164 = 17$  gallons, le débit du second robinet. *Rép.*

5. Il faut 4 heures 12 minutes pour remplir un bassin à deux robinets coulant ensemble. Le premier donne à la minute 42 gallons, le second 36. Si le premier robinet coulait seul, combien mettrait-il d'heures et de minutes pour remplir le bassin?

*Solution:* Dans 4 heures 12 minutes il y a 240 minutes + 12 = 252 minutes.

Dans 1 minute les deux robinets donnent 42 gallons + 36 gallons = 78 gallons.

$78 \times 252 = 19,656$ , la contenance du bassin.

$19,656 \div 42 = 468$  minutes.

$468 \div 60 = 7$  heures 48 minutes. *Rép.*

6. Un tailleur possède 14 pièces de drap qu'il a achetées \$2.70 la verge et qu'il compte revendre \$3.25 la verge. Il gagnera ainsi \$292.60 au total. Quelle est la longueur d'une pièce de drap?

*Solution:*  $\$3.25 - \$2.70 = \$0.55$ , la gain qu'il compte faire sur une verge.

$\$292.60 \div 0.55 = 532$  verges en tout.

$532 \div 14 = 38$  verges, longueur d'une pièce. *Rép.*

## PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Vous considérez les deux fractions  $\frac{1}{14}$  et  $\frac{1}{19}$  sans faire d'opération. Dites la plus grande de ces fractions, et expliquez ce qui le prouve.

Réponse.—La plus grande des deux fractions est  $\frac{1}{19}$ . Il manque à  $\frac{1}{14}$ ,  $\frac{3}{14}$  pour être égal à l'unité et il manque à  $\frac{1}{19}$ ,  $\frac{3}{19}$  pour être égal à l'unité.  
 $\frac{1}{19}$  est une fraction plus petite que  $\frac{3}{14}$ , donc  $1 - \frac{3}{19}$ , ou  $\frac{16}{19}$  doit être plus grand que  $1 - \frac{3}{14}$  ou  $\frac{11}{14}$ .

2. Dans une famille, les dépenses de nourriture représentent les  $\frac{2}{3}$  du gain total, le loyer en prend le  $\frac{1}{10}$  et les frais d'entretien les  $\frac{2}{5}$ ; le reste est économisé. Si la différence entre les frais de nourriture et d'entretien égale \$38, établissez le gain, total et le montant des dépenses diverses et des économies.

$$\frac{4}{9} \text{ du gain} - \frac{2}{5} \text{ du gain} = \$38.$$

$$\frac{2}{45} \text{ du gain} = \frac{1}{9} \text{ du gain} = \$38.$$

$$\frac{3}{45} \text{ du gain} = \$38.$$

$$\frac{1}{15} \text{ du gain} = \frac{38}{3}.$$

$$\frac{2}{3} \text{ du gain} = 38 \times \frac{2}{3} \times 4.5 = \$855, \text{ le gain total.}$$

$$\text{Les } \frac{2}{3} \text{ de } \$855 = \$570, \text{ les dépenses de nourriture.}$$

$$\text{Le } \frac{1}{10} \text{ de } \$855 = \$85.50, \text{ le loyer.}$$

$$\text{Les } \frac{2}{5} \text{ de } \$855 = \$684, \text{ les frais d'entretien.}$$

$$\frac{4}{9} + \frac{1}{10} + \frac{2}{5} = \frac{40}{90} + \frac{9}{90} + \frac{36}{90} = \frac{85}{90} = \frac{17}{18}.$$

$$\frac{1}{18} = \frac{17}{18} - \frac{16}{18}.$$

$$\frac{1}{18} \text{ de } \$855 = \$47.50, \text{ le montant des économies.}$$

3. Une fontaine donne 10 gallons d'eau à la seconde, et met 42 minutes pour remplir les  $\frac{3}{4}$  d'un réservoir. Une seconde fontaine met 1 heure 20 minutes pour remplir totalement ce réservoir. Combien donne-t-elle de gallons d'eau à la seconde?

$$\text{Solution: } 42 \times 60 \times 10 = 25,200 \text{ gallons.}$$

$$\text{Les } \frac{3}{4} \text{ du réservoir} = 25,200 \text{ gallons.}$$

$$\frac{1}{4} \text{ du réservoir} = \frac{25,200}{3} = 8,400 \text{ gallons.}$$

$$4 \text{ du réservoir} = 25,200 \div 3 = 33,600 \text{ gallons.}$$

$$\text{Dans 1 heure 20 minutes il y a } 60 \text{ minutes} + 20 \text{ minutes} = 80 \text{ minutes.}$$

$$33,600 \div 80 = 420 \text{ gallons à la minute.}$$

$$420 \div 60 = 7 \text{ gallons à la seconde. Rép.}$$

4. Un tapissier emploie 4 ouvriers pour faire un tapis qu'il vend \$648. Le premier ouvrier a fait les  $\frac{2}{5}$  de l'ouvrage, le deuxième le  $\frac{1}{4}$  le troisième et le quatrième font le reste en commun. Le patron prend sur le prix de vente \$1.20 par verge carré pour sa part et donne \$0.40 par verge carré à ses ouvriers pour leur paye. Combien le tapis a-t-il de verges carrées et que revient-il à chaque ouvrier.

$$\text{Solution: } 1 \text{ verge carrée a été vendue } \$1.20 + \$0.40 = \$1.60.$$

$$\$648 \div \$1.60 = 405 \text{ verges carrées.}$$

$$\$1.20 \times 405 = \$486, \text{ la part du patron.}$$

$$\$0.40 \times 405 = \$162, \text{ la part des ouvriers.}$$

$$\frac{2}{5} \text{ de } \$162 = \$64.80, \text{ la part du 1er ouvrier.}$$

$$\frac{1}{4} \text{ de } \$162 = \$40.50 \text{ la part du 2e ouvrier.}$$

$$\$162 - (\$64.80 + \$40.50) = \$56.70, \text{ la somme des parts du troisième et du quatrième ouvrier.}$$

$$\$56.70 \div 2 = \$28.35, \text{ ce que le troisième ouvrier et le quatrième ouvrier reçoivent chacun.}$$

5. Deux tapissiers doivent faire une commande en 12 jours, en travaillant ensemble. Au bout de 4 jours, le plus habile tombe malade et l'autre seul met 18 jours pour terminer l'ouvrage. D'après cela, établissez le temps que chaque ouvrier seul mettrait pour exécuter la commande.

Si le 2e ouvrier avait été aussi habile que le premier il aurait terminé l'ouvrage en 16 jours. Ils avaient travaillé ensemble pendant 4 jours; il y avait donc  $\frac{4}{12}$  ou  $\frac{1}{3}$  de l'ouvrage de fait. Il restait à faire  $\frac{2}{3} - \frac{1}{3} = \frac{1}{3}$  de l'ouvrage.  
 $\frac{2}{3}$  de l'ouvrage = 18 jours.  
 $\frac{1}{3}$  de l'ouvrage =  $\frac{1}{2} \times 9 = 4\frac{1}{2}$  jours.  
 $\frac{1}{3}$  de l'ouvrage =  $\frac{1}{2} \times 3 = 1\frac{1}{2}$  jours, le nombre de jours que le moins habile aurait mis seul.

*Rép.*

Les deux ouvriers ensemble ont fait un douzième de l'ouvrage en 1 jour; le moins habile faisait  $\frac{1}{12}$  par jour.

$\frac{1}{12} - \frac{1}{27} = \frac{9}{108} - \frac{4}{108} = \frac{5}{108}$  la partie de l'ouvrage que faisait l'ouvrier le plus habile dans 1 jour.

$\frac{5}{108}$  de l'ouvrage = 1 jour.

$\frac{1}{108}$  de l'ouvrage =  $\frac{1}{5}$  de jour.

$\frac{1}{108}$  de l'ouvrage =  $\frac{1}{5} \times 108 = 21\frac{3}{5}$  jours. *Rép.*

6. On veut réaliser  $\frac{1}{20}$  de bénéfice sur le prix d'achat de 328 verges de drap payé \$1.95. On vend les  $\frac{5}{8}$  à \$2.40 la verge. Que doit-on vendre la verge du reste?

*Solution:* \$1.95  $\times$  328 = \$639.60, le coût des 328 verges.

\$639.60 +  $\frac{1}{20}$  de \$639.60 = \$639.60 + \$31.98 = \$671.58 le prix de vente des 328 verges.

\$2.40  $\times$   $\frac{5}{8}$  de 328 = \$30.30  $\times$  5  $\times$  328 = \$492, ce que rapporte la vente des  $\frac{5}{8}$  de 328 verges.

Il reste les  $\frac{3}{8}$  de 328 verges = 123 verges à vendre.

\$671.58 - \$492 = \$179.58, ce que doit rapporter la vente des 123 verges.

\$179.58  $\div$  123 = \$1.46. *Rép.*

#### REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, Etc

1. Pour faire une pièce de drap de 35 verges de long sur 0 verge  $\frac{5}{8}$  de large, on a employé 99.225 livres de laine. On dispose de 238.14 livres de laine et l'on veut faire un tissu de 1 verge  $\frac{1}{4}$  de largeur. Quelle sera la longueur de la nouvelle pièce?

*Solution:* 35 verges de long sur  $\frac{5}{8}$  verge de large prennent 99.225 livres

? verges de long sur  $\frac{1}{4}$  verge de large prennent 238.14 livres

$35 \times \frac{5}{8} \times \frac{3}{4} \times \frac{2}{3} \times \frac{3}{8} \times \frac{1}{2} \times \frac{1}{2} = 7 \times \frac{3}{4} \times 1.0 = 52\frac{1}{2}$  verges. *Rép.*

2. On sait que le quintal de vieux chiffons fournit 64 livres de papier. Combien faudra-t-il de livres de vieux chiffons pour obtenir 648 rames de papier pesant chacune 25 livres?

*Solution:* 25  $\times$  648 = 16,200 livres, poids des 648 rames.

100 livres de chiffons fournissent 64 livres de papier.

? livres de chiffons fourniront 16,200 livres de papier.

$100 \times \frac{1}{64} \times 16,200 = 25,312\frac{1}{2}$  livres ou 253 quintaux 12 $\frac{1}{2}$  livres. *Rép.*

3. Trois associés se sont partagés un bénéfice de \$440 de la manière suivante: les deux premiers ont eu des parts égales et le troisième n'a eu que les  $\frac{2}{3}$  de la part d'un des autres. Combien chacun a-t-il pris?

*Solution:* Mettons \$3 pour le premier, alors \$3 pour le deuxième et \$2 pour le troisième.

\$3 + \$3 + \$2 = \$8. La somme totale supposée.

Le 1er à \$3 sur \$8. Il a donc droit aux  $\frac{3}{8}$  du tout, c'est-à-dire aux  $\frac{3}{8}$  de \$440 = \$165. *Rép.*

Le deuxième a droit à une somme = \$165. *Rép.*

Le 3e a droit au  $\frac{2}{8}$  =  $\frac{1}{4}$  du tout, c'est-à-dire de \$440 = \$110. *Rép.*

4. Sur un capital de \$160,000, un rentier place le  $\frac{1}{4}$  à 5%, les  $\frac{3}{8}$  à 4.5% et le reste à 3.75%. On demande d'établir: 1° son revenu total; 2° le taux moyen de ses placements.

$\frac{1}{4}$  de son capital à 5% = tout le capital à  $\frac{1}{4}$  de 5% = 1.25%.

$\frac{3}{8}$  de son capital à 4.5% = tout le capital à  $\frac{3}{8}$  de 4.5% = 1.6875%. *Rép.*

$$\frac{1}{4} + \frac{2}{8} = \frac{2}{8} + \frac{3}{8} = \frac{5}{8}$$

$\frac{5}{8}$ , le reste.

$\frac{5}{8}$  de son capital à 3.75% = tout le capital à  $\frac{3}{8}$  de 3.75% = 1.40625%.

1.25% + 1.6875% + 1.40625% = 4.34375%. Le taux moyen. *Rép.*

\$160,000 × 0.0434375 = \$6,950.00. Le revenu. *Rép.*

*Autre solution:* 160,000 ×  $\frac{1}{8}$  × 0.05 = \$2,000. Revenu du 1er placement.

160,000 ×  $\frac{3}{8}$  × 0.045 = \$2,700. Revenu du 2e placement.

160,000 ×  $\frac{3}{8}$  × 0.0375 = \$2,250. Revenu du 3e placement

\$6,950. Revenu total. *Rép.*

6,950 ÷ 160000 = 0.0434375 = 4.34375%. *Rép.*

5. Le même jour le 3% français était au cours de \$94.20, le 2.5% anglais au cours de \$78.30, le 3.5% suisse au cours de \$91.50. Dites le taux réel de chacune de ces rentes et la plus avantageuse pour l'acheteur.

*Solution:* Une obligation du gouvernement français, de la valeur *nominale* de \$100 et qui rapporte \$3 est appelée un 3% français.

Lorsque nous pouvons acheter de telles obligations pour \$94.20, nous disons que le cours est de \$94.20.

J'achète une de ces obligations pour \$94.20; elle me rapporte \$3. A quel taux ai-je placé mon argent ?

$\$3 \div \$94.20 = 0.03 \frac{29}{157} = 3 \frac{29}{157} \%$ . Le taux réel du 3% français.

Une obligation du gouvernement anglais, de la valeur *nominale* de \$100 qui rapporte \$2.50 est appelée un 2.5% anglais.

Lorsque nous pouvons acheter de telles obligations pour \$78.30, nous disons que le cours est de \$78.30.

J'achète une de ces obligations pour \$78.30; elle me rapporte \$2.50. A quel taux ai-je placé mon argent ?

$2.50 \div 78.30 = 0.03 \frac{51}{83} = 3 \frac{51}{83} \%$ . Le taux réel.

Une obligation, de la valeur nominale de \$100, du gouvernement suisse, qui rapporte \$3.50 est appelée un 3.5% suisse.

Lorsque nous pouvons acheter de telles obligations pour \$91.50, nous disons que le cours est de \$91.50.

J'achète une de ces obligations pour \$91.50; elle me rapporte \$3.50. A quel taux ai-je placé mon argent ?

$\$3.50 \div \$91.50 = 0.03 \frac{51}{83} = 3 \frac{51}{83} \%$ . Le taux réel.

L'obligation suisse est la plus avantageuse.

## ALGÈBRE

1. Trouvez deux nombres qui soient dans le rapport de 2 à 3 et tels que leur différence soit à la différence de leurs carrés dans le rapport de 1 à 25.

*Solution:* Soient  $3x$  et  $2x$  les deux nombres.

$3x - 2x = x$  la différence des deux nombres.

$9x^2, 4x^2$ , les carrés des deux nombres.

$9x^2 - 4x^2 = 5x^2$ , la différence des carrés des deux nombres

$5x^2$

$\frac{x}{5x^2} = \frac{1}{5x}$

$x$

$5x^2$

Divisant les deux termes de la fraction — par  $x$  on a  $5x = 25$

$x$



$$\text{D'où } x = \frac{2,5}{5} = 5.$$

$$3x = 5 \times 3 = 15. \text{ Rép.}$$

$$2x = 5 \times 2 = 10. \text{ Rép.}$$

2. Un train de chemin de fer roulant de Montréal à Québec, éprouve un accident qui réduit sa vitesse à la  $n^{\text{e}}$  partie de ce qu'elle était d'abord et par suite il est en retard de  $a$  heures. Si l'accident était arrivé  $b$  milles plus près de Québec, le train eut été en retard de  $c$  heures. Trouvez la vitesse du train avant l'accident.

*Solution:* Soit  $nx$  la vitesse primitive.

Un  $n^{\text{e}}$  de  $nx = x$  la vitesse après l'accident.

Si l'accident était arrivé  $b$  milles plus près de Québec, le train aurait parcouru ces  $b$  milles à la vitesse primitive et aurait mis  $\frac{b}{nx}$  heures à les parcourir.

Mais le train a parcouru ces  $b$  milles à la 2 $^{\text{e}}$  vitesse et a mis  $\frac{b}{x}$  heures à les parcourir.

$$\frac{b}{x} - \frac{b}{nx} = a - c$$

Multipliant par  $nx$  on a:  $nb - b = anx - cnx$ .

$$\text{Ou: } anx - cnx = nb - b$$

$x$  en facteur commun on a:  $(an - cn)x = nb - b$

$$\text{D'où } x = \frac{nb - b}{an - cn} = \frac{b(n - 1)}{n(a - c)}$$

$$nx = \frac{b(n - 1)}{n(a - c)} \times n = \frac{b(n - 1)}{a - c}. \text{ Rép.}$$

3. La différence des carrés de deux nombres est 840. Si chacun de ces nombres augmentait de 3 unités, la différence des carrés augmenterait de 60. Quels sont ces nombres ?

*Solution:* Soient  $x$  le plus grand nombre et  $y$  le plus petit.

$$x^2 - y^2 = 840. \dots\dots\dots (1)$$

$$(x + 3)^2 - (y + 3)^2 = 840 + 60 = 900 \dots\dots\dots (2)$$

$$x^2 + 6x + 9 - (y^2 + 6y + 9) = 900 \dots\dots\dots (3)$$

$$x^2 + 6x + 9 - y^2 - 6y - 9 = 900 \dots\dots\dots (4)$$

$$x^2 + 6x - y^2 - 6y = 900 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{Posant (5) de nouveau: } x^2 + 6x - y^2 - 6y = 900 \dots\dots (5)$$

$$\text{Et soustrayant (1): } x^2 - y^2 = 840 \dots\dots\dots (1)$$

$$\text{On a: } 6x - 6y = 60 \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{Divisant (6) par 6 on a: } x - y = 10 \dots\dots\dots (7), \text{ la différence des nombres.}$$

$$\text{Divisant (1) par (7) on a: } (x^2 - y^2) \div (x - y) = 840 \div 10 \dots\dots (8)$$

D'où  $x + y = 84$ , la somme des deux nombres.

Le problème peut s'énoncer maintenant: La somme de deux nombres est égale à 84 et leur différence est égale à 10, quels sont les nombres ?

$$\text{Solution: } (84 + 10) \div 2 = 94 \div 2 = 47, \text{ le grand nombre. Rép.}$$

$$(84 - 10) \div 2 = 74 \div 2 = 37, \text{ le petit nombre. Rép.}$$

4. Deux trains T et T' partis des extrémités A et B d'un chemin de fer, se rencontrent en un point C de la ligne; T a fait alors 112 milles de plus que T'. Leurs vitesses sont telles que T continuant son chemin parcourt la distance CB en  $4\frac{1}{2}$  heures, et T' la distance CA en  $12\frac{1}{2}$  heures. Trouvez les distances AC, CB, et la vitesse moyenne de chaque train.

*Solution:* Soit  $2x$  la distance totale entre les deux points A, B.

Au point de rencontre C, T a parcouru la moitié de la distance, c'est-à-dire  $x$  milles, plus la moitié de 112 milles ou en tout  $x + 56$ .

Au point de rencontre C, T' a parcouru la moitié de la distance, c'est-à-dire  $x$  milles, moins la moitié de 112 milles ou  $x - 56$ .

T pour se rendre à destination a  $x - 56$  milles à parcourir, et il les parcourt dans  $4\frac{1}{2}$  heures; sa vitesse par heure est donc:  $x - 56$      $2x - 112$

$$\frac{x - 56}{4\frac{1}{2}} = \frac{2x - 112}{9}$$

T' pour se rendre à destination a  $x + 56$  milles à parcourir, et il les parcourt dans  $12\frac{1}{2}$  heures; sa vitesse par heure est donc:  $x + 56$   $2x + 112$

T a parcouru la distance A C dans le même qu: T' a mis à parcourir la distance B C. La distance A C =  $x + 56$  milles; la distance B C =  $x - 56$  milles. T a parcouru  $x + 56$  milles dans la même nombre d'heures que T' a mis à parcourir  $x - 56$  milles.

$$\frac{x + 56}{x - 56} = \frac{12\frac{1}{2}}{25}$$

$$\frac{x - 112}{2x + 112} = \frac{9}{25}$$

$$\frac{9x + 504}{2x - 112} = \frac{25x - 1400}{2x + 112}$$

Multipliant l'équation par  $4x^2 - 112^2$ , le plus petit multiple commun des dénominateurs on a:  $18x^2 + 2016x + 56448 = 50x^2 - 5600x + 156800$ .

Transposant les deux membres on a:  $50x^2 - 5600x + 156800 = 18x^2 + 2016x + 56448$ .

Transposant on a:  $32x^2 - 7616x = 56448 - 156800 = -100352$ .

Divisant par 32 on a:  $x^2 - 238x = -3136$

Complétant le carré on a:  $x^2 - 238x + 119^2 = -3136 + 14161 = 11025$ .

Extrayant la racine on a:  $x - 119 =$  plus 105 ou moins 105.

$$x = 105 + 119 = 224.$$

$2x = 224 \times 2 = 448$ , la distance entre A et B.

$\frac{2x - 112}{9}$  la vitesse par heure de T.

Substituant à  $2x$ , 448, sa valeur on a:  $\frac{448 - 112}{9} = \frac{336}{9} = 37\frac{1}{3}$  milles. Vitesse de T.

$\frac{2x + 112}{25}$  la vitesse par heure de T'.

Substituant 448 la valeur de  $2x$  à  $2x$  on a:  $\frac{448 + 112}{25} = \frac{560}{25} = 22\frac{2}{5}$  milles. Vitesse de T'.

$(448 + 112) \div 2 = 560 \div 2 = 280$ , distance A C. *Rép.*

$(448 - 112) \div 2 = 336 \div 2 = 168$ , distance B C. *Rép.*

## PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. La figure A B C D est un trapèze; la base inférieure A D vaut 185 verges; a hauteur vaut 48 verges; l'angle A vaut 60 degrés et l'angle D 45 degrés. Trouvez: 1° par des procédés exclusivement géométrique la surface du trapèze; 2° le diamètre d'un cercle équivalent.

*Solution:* On connaît la hauteur du trapèze et l'une de ses bases. Pour calculer sa surface, il suffit de connaître la seconde base. Or si l'on abaisse des points B et C les perpendiculaires B F, C E sur la grande base, on voit que la petite base est égale à A D - (E D + A F). Il faut donc calculer E D et A F.

Dans le triangle rectangle C E D, l'angle D étant égal à 45 degrés, l'angle C à la même valeur. Donc le triangle est isocèle et on a: E D = C E = la hauteur = 48 verges.

Dans le triangle rectangle B A F l'angle A étant égal à 60 degrés, l'angle A B F = 30 degrés; Donc le côté A F qui lui est opposé \* égale la moitié de l'hypoténuse A B.

Soit:  $x$  le côté A F alors  $2x$  l'hypoténuse A B.

On a l'équation:  $4x^2 - x^2 = 48^2$

$$3x^2 = 48^2$$

$$x = \frac{48}{\sqrt{3}}$$

$$r. c. 3$$

$$\frac{48}{r. c. 3} \times \frac{48}{r. c. 3} = \frac{48 \times r. c. 3}{3}$$

$$x = \frac{48}{r. c. 3} \times \frac{48}{r. c. 3} = \frac{16 \times r. c. 3}{3} = 16 \times r. c. 3 = 16 \times 1.732 = 27.712 \text{ verges.}$$

\* Le milieu de l'hypoténuse d'un triangle rectangle est équidistant des trois sommets.

Donc on a:  $BC = 185 - (48 + 27.712) = 185 - 75.712 = 109.288$  verges.

Par suite, on a, pour la surface du trapèze:  $S = (185 + 109.288) \times (48 \div 2) = 204.288 \times 24 = 7062.912$ .

$2^\circ$   $7062.912 \div 0.7854 = 8992.7578$ .

La racine carrée de  $8992.7578 = 94.83$  verges, le diamètre demandé. *Rép.*

2. Le périmètre d'un champ rectangulaire égale 288 verges. La longueur se trouvant être le triple de la largeur, quelle est la surface de ce champ et sa valeur à \$696 l'arpent ?

*Solution:*  $288 \div 2 = 144$ , la somme de la longueur et de la largeur du champ.

Si on désigne la largeur par 1 verge, il faudra représenter la longueur par 3 verges.

$1 + 3 = 4$ ; ainsi sur un total de 4 verges il y a 1 verge, ou  $\frac{1}{4}$  du tout, pour la largeur et 3 verges, ou  $\frac{3}{4}$  du tout pour la longueur.

$\frac{1}{4}$  de 144 = 36 verges, la largeur du champ.

$\frac{3}{4}$  de 144 =  $36 \times 3 = 108$  verges, longueur du champ.

$108 \times 36 = 3888$  verges, la surface du champ. *Rép.*

$3888 \div 3600 =$  le nombre d'arpents dans le champ.

$\$696 \times (3888 \div 3600) = (696 \times 3888) \div 3600 = \$751.68$ . *Rép.*

3. Un réservoir prismatique à ciel ouvert doit avoir 4.5 verges de long, 3.6 verges de large et 2.84 verges de hauteur. Il est composé de feuilles de tôle rivées de chacune 0.6 de verge sur 0.4 de verge. Combien en faudra-t-il, sachant que chacune perd  $\frac{1}{30}$  de sa surface pour le jointage ?

*Solution:*  $(4.5 + 3.6 + 4.5 + 3.6) \times 2.84 = 16.2 \times 2.84 = 46.008$  verges carrées, surface latérale du réservoir.

$4.5 \times 3.6 = 16.2$  verges carrées, surface du fond.

$46.008 + 16.2 = 62.208$  verges carrées, la surface totale.

$0.6 \times 0.4 = 0.24$  verge carrée, surface d'une feuille de tôle.

$\frac{39}{30} - \frac{1}{30} = \frac{38}{30}$ , la partie utilisée d'une feuille de tôle.

$\frac{38}{30}$  de 0.24 = 0.232 verge carrée.

$62.208 \div 0.232 = 268\frac{4}{9}$ , c'est-à-dire 269 feuilles. *Rép.*

4. On veut dorer une sphère 0.3 verge de diamètre. Quelle surface de feuille d'or emploiera-t-on ?

*Solution:*  $0.3^2 = 0.09$ .

$0.09 \times 3.1416 = 0.282744$  verge carrée. *Rép.*

## LANGUE ANGLAISE

### DICTION

Out of my window as I write when I lift my eyes I can see a grey square of London sky. Through the lower right-hand corner I can see the top of a plane tree with its tired dusty branches dandling its dim green leaves in the weary airs that are trying to blow the smoke from the chimney-pots. The plane tree wears that look of quiet patience which seems to belong to all London trees. Its springs and summers and autumns and winters are spent in town. There is a beneficent Fresh Air

Fund for our London children, but there is no Fresh Air Fund for our London Trees. How they live is a mystery, but I like to fancy that they revive during the cool sweet nights and the slow unregarded dawns.

These lonely London trees, endungeoned in wastes of brick, are very far away from Nature, their worshipped mistress, the Lady of their Dreams. But in the hushed noon of night their beloved breathes and sighs across the miles of stony desolation, and they feel the freshness of the dewy downs and the tenderness of the leafy lanes in their withered hearts.

And when the trouble of sunrise begins to shake the clouds the London trees smile a faded little smile with a wan ecstasy in its groping remembrance.

My plane tree is a friend in exile, for we have the same longings and yearnings. The same dust is on our souls. The same disharmony afflicts our senses. We were made for an ampler ether and a diviner air. Together we grow weary of the tap of boot-heels on pavements, of the tintinnabulation of milk cans, of the tinkle of telephone bells. We hunger for the broad silence of the uncivilised woods. Together we shall shed our leaves during the lagging autumnal days, until we are bare and dry and unassuaged. But we shall not despair, for all through the winter we shall watch together for spring with its stealing sap and its tiny horns of miraculous green.

I do not know whether I help my plane tree, but I do know that my plane tree helps me. It has healing in its crucified leaves. One glance at its gentle gestures opens up the vista and the vision of the great company of green angels far away. Somewhere is a paradise where the sky is not slashed and wounded by the sharp edges of roofs. I can see the little woods sleeping on the breast of the little hills. I can follow the flight of the old rooks as they come home at sunset. I can see the brown water sliding under the thirsty willows. I can watch the long, delicious shudder of the lake of corn as the wings of the wind caress it wistfully while it sleeps in the arms of the sunshine. I can lose all sense of time as the shadows

crawl out and fade away, for I love the shadows that are the faithful ghosts of reality, shadows of hills and woods and trees and flowers and men.

JAMES DOUGLAS,  
(Taken from the *Bibelot*)

## Récitation

### A LONDON PLANE-TREE

Green is the plane-tree in the square,  
The other trees are brown;  
They droop and pine for country air;  
The plane-tree loves the town.

Here from my garret pane, I mark  
The plane-tree bud and blow,  
Shed her recuperative bark,  
And spread her shade below.

Among her branches, in and out,  
The city breezes play;  
The dim fog wraps her round about;  
Above, the smoke curls gray.

Others the country take for choice,  
And hold the town in scorn;  
But she has listened to the voice  
On city breezes borne.

AMY LEVY

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### Le chant à la petite école

Nous présentons aujourd'hui, comme exercice de chant, une jolie petite mélodie de Ch. H. Rinck, à laquelle nous avons ajouté une *secon le partie* qui est aussi chantante que la première; néanmoins elle n'est pas obligatoire et la première partie seule va très bien. Il faudra bien veiller à ce que les enfants ne forcent pas la voix, ne crient pas sur la syllabe muette finale du premier et du troisième vers de chaque couplet. Comme toujours, pour que les enfants chantent avec goût, il faut qu'ils comprennent le sens de ce qu'ils chantent. Les couplets qui ont le plus besoin d'être analysés sont le 1er, le 3e, le 4e et le 6e. Il y a des inversions qu'il faut faire remarquer, et le meilleur moyen c'est de dire la même chose en rétablissant l'ordre logique comme suit, par exemple:

1e couplet—*Le nuage, voguant dans l'espace, passe, sur l'aile des vents, dans les cieux changeants.*

3e couplet—*Le blanc projectile du grêlon cruel peut jaillir mortel de son flanc mobile.*

4e couplet—*Où bien il peut déverser, sur le monde, l'onde qui féconde le sol nourricier.*

6e couplet—*Et notre prière montera légère en remerciement vers Dieu tout-puissant.*

Les mots qui ne sont pas compris des enfants tels que peut-être *voguant, soucieux, flanc mobile, jaillir, projectile*, etc. devront être expliqués, et c'est seulement lorsque le texte sera bien compris qu'il faudra s'exercer à le chanter, et que l'on pourra prétendre arriver à le chanter avec goût.

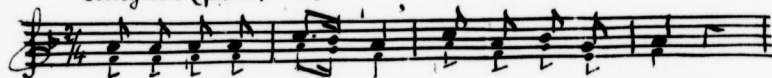
La mélodie est très simple et d'une allure gaie; elle doit être chantée légèrement et pas trop vite.

H. NANSOT

## Le nuage.

Musique de Ch.-H. Rinck

*Allegretto (pas trop vite)*



1. Voguant dans l'espace, Sur l'aile des vents,



Le nuage pas-se Dans les cieux changeants.

II

Il va sur la terre  
Porter en tous lieux  
La paix ou la guerre  
Aux gens soucieux.

III

De son flanc mobile  
Peut jaillir mortel  
Le blanc projectile  
Du grêlon cruel.

IV

Où bien sur le monde  
Il peut déverser  
L'onde qui féconde  
Le sol nourricier.

V

Arrosez nos plaines,  
Nuages coureurs;  
Faites les mains pleines  
Aux bons laboureurs.

GEORGES HAURIGOT

VI

(On peut ajouter) Et notre prière  
En remerciement  
Montera légère  
Vers Dieu tout-puissant.

H. N.

## Questions professionnelles

### REponses

L. S.—Vous pouvez choisir entre les livres de *Lecture Courante* (degré inférieur ou élémentaire) des auteurs dont les noms suivent, ouvrages tous approuvés par le Comité catholique: l'abbé Roch Magnan; les Sœurs de la Congrégation; l'abbé Lagacé; les Frères des Ecoles chrétiennes, les Frères Maristes et les Frères du Sacré-Cœur.

A. M. D.—Oui une institutrice diplômée qui enseigne depuis dix ans a droit à la prime de \$15.00.

### Le fondateur de la congrégation des Soeurs de l'Assomption

M. Meilleur, premier Surintendant de l'Education du Bas-Canada, cite, dans la seconde édition de son *Mémorial de l'Education* (1876), les lignes suivantes, sans en indiquer la provenance:

"La Congrégation de l'Assomption, maintenant à Nicolet, a été fondée à Saint-Grégoire, en 1853, par Messire J. Harper, curé de la paroisse. Quatre Demoiselles, se réunirent sous sa direction, le 6 septembre de la dite année, dans l'intention de se vouer à l'instruction des jeunes personnes de leur sexe, de former des institutrices et de se consacrer à Dieu par les vœux de religion. On mit à leur disposition une maison en pierre de cinquante-cinq pieds de longueur sur quarante-cinq de profondeur, à deux étages, avec deux ailes en bois de trente pieds sur vingt-cinq. Depuis, elles ont ajouté un étage en brique à l'édifice en pierre et ont, de plus, fait l'acquisition d'une maison en bois à deux étages de cinquante-cinq pieds sur trente."

Il y a quarante ans, M. Harper était donc considéré comme le fondateur de la Congrégation des Sœurs de l'Assomption.

### Ouvrages reçus

*L'Enseignement Primaire* accuse réception avec remerciement des publications dont les noms suivent:

LETRE PASTORALE DE S. G. MGR L'EVEQUE DE VALLEYFIELD, sur la Sanctification du dimanche. Ce document renferme de belles pages et d'utiles conseils qui méritent d'être lus et médités.

HYGIENE DE L'ALIMENTATION, ou Propriétés chimiques des Aliments, suivie d'un cours théorique sur l'Art culinaire, par Amélie Desroches, institutrice d'enseignement ménager chez les sœurs de la Congrégation, Neuville, Co. Portneuf.

Mlle Desroches, qui fait autorité en matière d'enseignement ménager, a rendu un réel service en publiant son joli et très pratique traité de l'Alimentation.

Dans cet ouvrage de près de cinq cent pages, bien imprimé et illustré, l'auteur a réuni tout ce qui traite de l'Hygiène de l'Alimentation. Mlle Desroches mérite les plus vifs remerciements pour avoir su adapter son ouvrage aux besoins et aux usages canadiens. Cette institutrice distinguée s'est imposé un travail considérable afin de doter notre enseignement ménager d'un traité vraiment digne d'encouragement.

L'ouvrage est en vente chez l'auteur à Neuville, Co. de Portneuf. Prix \$1.25 broché, plus 10 cts par la poste, et \$1.50 relié.

LOUIS HEBERT.—*Premier colon du Canada*,—par Laure Conan, Québec, 1912. Une brochure de quarante pages qui valent tout un volume. Laure Conan a payé une dette nationale en racontant l'œuvre féconde du premier défricheur canadien. La grande leçon d'histoire que vient de donner l'auteur de *l'Oublié* portera ses fruits, nous l'espérons. En 1917, il y aura 300 ans que Louis Hébert jeta en terre la première poignée de blé au Canada. C'est ce courageux Français qui créa le premier foyer à Québec: ce fut vraiment le premier Canadien comme il avait été le premier Acadien. Nous souhaitons de nouveau qu'un superbe monument soit élevé à Québec, sur la place de la Basilique—endroit défriché par Louis Hébert—pour célébrer le 300e anniversaire de l'arrivée du "premier semeur de blé" en la Nouvelle-France.

### Petite revue

Au prochain congrès de l'A. C. J. C., aux Trois-Rivières, le *Système scolaire de la Province de Québec* sera l'unique sujet à l'ordre du jour. Voici les grandes lignes des travaux de ce congrès:

- Histoire de l'enseignement primaire dans la province de Québec;
- Organisation actuelle de l'instruction publique;
- Résultats obtenus par le système en vigueur dans Québec;
- Coup d'œil sur les autres provinces canadiennes et à l'étranger;
- Modifications inopportunes au système scolaire de Québec;
- Améliorations désirables.

Pe R. P. Bailly, fondateur de la *Croix* de Paris et des œuvres de la Bonne Presse, est décédé en décembre dernier, à l'âge de 81 ans.

A l'occasion du premier janvier 1913, le gouvernement de la nouvelle république de Chine a remplacé l'antique calendrier chinois par le calendrier chrétien, dit grégorien, universellement en usage.

Les délibérations entre les représentants des états balkaniques et ceux de la Turquie avancent lentement. A la date où nous écrivons, on ne sait combien de temps durera encore la Conférence de Londres. Les délégués turcs cherchent à reconquérir par la ruse ce que la valeur des armes bulgares, grecques et serbes a enlevé à leur patrie humiliée. Mais les alliés ne veulent rien céder de leurs légitimes prétentions, et il est probable que le Sultan abandonnera les quatre-cinquièmes du territoire actuel de la Turquie d'Europe.

Le premier ministre d'Ontario a accueilli d'une façon peu sympathique les délégués des commissions scolaires canadiennes-françaises de la province sœur. Que nos compatriotes continuent à réclamer avec fierté et dignité les droits dont jouit si paisiblement la minorité anglaise dans la province de Québec, et ils finiront par triompher. La justice devra régner sur tous les points du Canada, ou bien l'œuvre de la Confédération sera compromise.

M. Jean Lerolle, ex-président de l'Association de la Jeunesse Catholique Française, a été récemment élu député du 7e arrondissement de Paris. Il succède à son père, un orateur de premier ordre et un catholique militant. A Orléans et à Paris, en 1909, notre directeur fut l'hôte de l'A. C. J. F. M. Jean Lerolle était alors président de cette belle association. Notre directeur entendit le futur député et le vit à l'œuvre. Catholique d'abord et excellent français, M. Lerolle sera à la Chambre ce qu'il fut à la tête de l'A. C. J. F. "un chrétien dont la foi rayonne dans toute sa vie, et qui consacre à servir l'Eglise comme elle veut être servie le magnifique talent que Dieu lui a donné".

Nos plus vives félicitations à M. Lerolle, qui est un ami sincère du Canada français.



Les journaux catholiques d'Europe ont signalé, il y a quelques mois, la fondation d'une école primaire par Sa Sainteté le Pape Pie X. *Le Rosaire*, de St-Hyacinthe dit à ce sujet :

"Au début de l'année scolaire, a été ouverte l'école pontificale que le Souverain Pontife a fait construire dans l'enceinte du Vatican pour les enfants des quartiers du Borgo et des Prati.

L'école a son entrée dans la Via di Porta Angelica; elle s'élève sur l'emplacement occupé jadis par les grands réfectoires du Belvédère.

C'est un bel et vaste bâtiment qui peut contenir 1,600 élèves; il y a place pour 800 garçons, et 800 fillettes. Leurs écoles sont, bien entendu, complètement séparées.

L'enseignement y sera donné en dehors de toute ingérence du gouvernement italien.

Le Pape est là chez lui. Et il faut admirer cette pensée, qui, à l'heure actuelle, au milieu de tant et de si graves préoccupations, attire l'attention de Pie X sur l'enseignement populaire, lui fait ouvrir l'enceinte de son palais et y bâtir une école pour les enfants du peuple".

Le dimanche, 3 novembre 1912, un comité, composé de Canadiens et de Français, a placé dans le cimetière du Havre, un monument sur la tombe de Crémazie, notre poète national. Le matin, il y eut une messe à l'église Notre-Dame. Après l'office religieux, eut lieu, l'inauguration du monument, dû au ciseau du sculpteur canadien, Philippe Hébert. A Notre-Dame, l'oraison funèbre fut prononcée par M. l'abbé Julien, c'est une belle page que nous voudrions pouvoir reproduire ici. Nous aimons à citer ce paragraphe :

"Doter le Canada d'une littérature nationale, de langue française, et cela, en faisant admirer à ses compatriotes les grandioses beautés de leur pays, d'une part, et de l'autre, en renouant avec la France, la mère-patrie, la tradition des communs souvenirs et des communes aspirations, dans le culte commun de la même langue et de la même foi. Belle et noble pensée! Un souffle favorable enfle tout d'abord son dessin. Il a touché si juste et rennué si profondément la fibre canadienne! Il apprend à ses frères du Canada à regarder avec leur âme cette majestueuse nature qu'ils n'avaient vue jusque-là qu'avec leurs yeux. ...."

### Nominations

M. l'abbé V.-A. Huard, conservateur du Musée de l'Instruction publique, a été nommé entomologiste du Département de l'Agriculture. Le gouvernement ne pouvait faire un meilleur choix que celui du distingué directeur du *Naturaliste Canadien*.

M. Ernest Myrand du Secrétariat provincial et collaborateur de *L'Enseignement Primaire*, succède au Dr N.-E. Dionne, conservateur de la bibliothèque de la Législature. Littérateur de mérite et historien consciencieux, M. Myrand rendra de précieux services au poste que le gouvernement vient de lui confier.

Nos sincères félicitations aux deux nouveaux titulaires.

### Pour bien prononcer l'Anglais

A tous ceux qui veulent apprendre à bien prononcer l'anglais, le nouveau manuel abrégé du R. P. T. Barré, C. S. C., *English Accentuation*, (abridged) *Speller and Reader*, est tout indiqué. Franco, 22 sous.

LA PROPAGANDE DES BONS LIVRES, Ville-Montcalm, près Québec.

### Librairie Classique

La Cie J.-A. Langlais & Fils, libraire, annonce comme devant paraître dans le cours de janvier, les livres suivants:

GRAMMAIRE FRANÇAISE, par Mignan & Tremblay, 2e livre, *maître*.

CONNAISSANCES USUELLES, par N. Tremblay.

HYGIENE, ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE, par Dr Paradis.

ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE, par C.-J. Mignan.

Cette librairie garde constamment en magasin le choix le plus considérable de livres classiques et de matériel scolaire. Catalogue adressé sur demande. La méthode de Calligraphie Canadienne de J.-A. Langlais est toujours recherchée.

### Bibliographie

Nous ne saurions trop recommander à nos nombreux lecteurs l'excellent ouvrage que vient de publier, à Paris, M. l'abbé Alexis Crosnier, ptre, directeur de l'Enseignement libre du diocèse d'Angers. Cet ouvrage a pour titre *A travers les écoles chrétiennes—Excursions et Conseils pédagogiques*. Ce beau livre touche aux trois degrés de l'enseignement. "Le fil idéal qui les relie n'est autre que l'enseignement chrétien lui-même à tous ses degrés".

Inspecteur des écoles libres, l'abbé Crosnier a acquis beaucoup d'expérience. C'est pourquoi son livre peut rendre de grands services aux inspecteurs d'écoles, aux professeurs des écoles normales et à tous les maîtres et maîtresses d'écoles.

Édité par la maison Gabriel Beauchesne & Cie, 117 rue de Rennes, Paris, l'ouvrage est en vente à la librairie J.-P. Garneau, 47 rue Buade, Québec. Prix: 85 cts.; franco par la poste, 90 cts.

DEBUTS D'UN EVEQUE MISSIONNAIRE.—Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., Vicaire Apostolique du Keewatin.—Tel est le titre d'un joli volume de 102 pages, avec illustrations, qui vient de paraître à l'Imprimerie des Sourds-Muets de Montréal. Ce volume contient d'abord un court rapport sur l'arrivé de Mgr Charlebois dans son vicariat apostolique (pages 1 à 16); puis le journal de voyage écrit par Mgr lui-même, dans le cours de la première visite qu'il fit, comme évêque, de toutes ses missions sauvages. Mgr y décrit comme les missionnaires seuls savent le faire, les mille péripéties d'une tournée apostolique de plus de quatre mois. Il y fournit en outre les renseignements les plus intéressants sur chacune des missions visitées: population, dispositions, traits de mœurs des sauvages, zèle et vie héroïques des missionnaires, etc., etc.

Treize belles gravures relatives au texte, ajoutent beaucoup à l'attrait et à la valeur du livre.

On verra facilement que les "Débuts d'un Evêque Missionnaire" offrent un intérêt exceptionnel: ils constituent une page aussi importante que glorieuse de l'histoire religieuse de notre pays. Ils devraient avoir une place d'honneur dans toute bonne bibliothèque. Ce gentil petit volume pourrait avantageusement se donner comme récompense scolaire.

En vente au profit des pauvres missions du Keewatin, au nombre desquelles se trouve la mission des Esquimaux.

Prix: Unité, 15 cts; 100 exemplaires, \$12.00; Frais de poste, 3 cts.

Adresse: S. G. Mgr Charlebois, Le Pas, Keewatin.

PREMIER CONGRES D'ACTION SOCIALE du Diocèse des Trois-Rivières: 1912.

Les organisateurs du premier congrès d'Action Sociale aux Trois-Rivières ont eu l'heureuse idée de réunir en une jolie brochure les principaux travaux et discours lus et prononcés au congrès. Nous recommandons la lecture de cette brochure, qui renferme des études très bien faites sur la Tempérance, l'Épargne, etc., etc.

En vente aux bureaux du *Bien Public*, Trois-Rivières.

L'ENFANT, par Henri Joly, membre de l'Institut. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religieuse* No 633. Prix: 0 fr. 60. Bloud et Cie, édit., 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Les ouvrages les plus étudiés sur l'évolution de l'enfant, sur l'enfant et la race, sur l'esprit et le cœur de l'enfant vont chaque jour se multipliant. Ces travaux ont évidemment servi à grouper et à clarifier des questions dont on ne peut méconnaître l'intérêt. Mais une littérature aussi abondante est d'un médiocre secours pour l'éducateur et les parents, plus soucieux des conclusions pratiques que des considérations purement théoriques. M. Henri Joly rend un vrai service en résumant ici, avec l'autorité qu'on lui reconnaît en ces matières, les résultats réellement acquis de la science pédagogique. La lecture de ce bref mais substantiel opuscule suffira à la plupart. Nous en recommandons donc vivement la méditation à tous ceux que le problème de l'éducation préoccupe.

A TRAVERS LA MORALE, A TRAVERS LES CHOSES.—Livre de lecture courante, par J. Leday, in-8 cartonné de 253 pages, illustré, 1 fr. 20, (ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15 Paris).

"Il est charmant, ce petit livre. La lecture en est attachante. Il est bien, comme l'indique le sous-titre, un "livre de lecture courante". Mais il est surtout éminemment instructif, mettant à la portée des enfants et sous une forme attrayante, l'enseignement en action de la morale le plus élevée et la plus chrétienne, en même temps que des notions très variées sur toutes choses observées en voyageant.

C'est un livre qu'il faudrait pouvoir répandre à profusion dans les écoles. Il convient merveilleusement aux enfants de huit à douze ans".

Extrait du *Polybiblion*, numéro d'octobre 1912.

LE BESOIN DE DIEU dans les âmes et les sociétés, (Discours et Souvenirs), par M. l'abbé Delabroye. Lettre-préface de Mgr Baudrillart. In-12. 495 pages, 3 fr. 75, (ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris).

Ce livre, ainsi que l'écrit Mgr Baudrillart dans une très élogieuse préface, "est fait tout ensemble de conseils et de souvenirs". Il est bien l'image de toute une curieuse génération intellectuelle, "avec ses tendances marquées, ses aspirations, sa générosité, ses illusions".

On y assiste à la crise de conscience, parfois tragique, d'un grand nombre d'hommes supérieurs, d'"intellectuels", d'écrivains et de professeurs célèbres qui, un jour ou l'autre, ont senti passer en eux le frisson de l'infini, éprouvé le tourment du divin, la soif de croire, le besoin de Dieu et du surnaturel, avec l'angoisse de la responsabilité de leur enseignement et de leurs écrits.

On y retrouve également l'histoire morale, l'évolution d'idées, tantôt heureuse, tantôt lamentable, de ces penseurs à l'esprit lucide, puissant, mais vide de Dieu, et dont l'âme, en dépit des clartés de la pensée, apparaît pleine d'ombre, de trouble et de contradictions, qu'il s'agisse de Taine, de Guyau, de Renan, de Vaucherot, de Schérer ou de bien d'autres.

Enfin on y rencontre,—à côté de moralistes tels que Rod et Bourget, d'historiens tels que Fustel de Coulanges, Lavisse, Mgr Duchesne, de savants tels que Pasteur, Lapparent et Branly, de critiques tels que Faguet, Lanson, Jules Lemaître,—d'autres écrivains qui, revenus de fort loin et toujours en progrès dans la loyauté, dans la poursuite ardente du vrai et du bien, comme les Coppée, les Huysmans, les Brunetière, ont vu le soir de leur vie pleinement éclairé et consolé par la grande lumière du Christ, de même qu'ils ont hautement reconnu dans le christianisme la condition unique et nécessaire de santé ou de guérison pour les individus comme pour la société.

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, par Louis Rivière, chez Gigord, 15 rue Cassette, Paris.

Cette petite monographie confiée à la plume si particulièrement compétente de M. Louis Rivière, vice-président du Conseil général de la *Société de Saint-Vincent de Paul*, vient à son heure, croyons-nous, au moment où se célébrera le centenaire de Frédéric Ozanam, le pieux et zélé fondateur des Conférences. En quelques pages sobres, claires et pénétrantes, par leur simplicité même, tout lecteur aura le résumé complet de cette grande œuvre, l'exposé de ses lignes maîtresses, comprendra son admirable but, connaîtra ses charitables résultats.

Cinq chapitres partagent le récit: I. Origine de la Société de Saint-Vincent de Paul;—II. Les Conférences;—III. Les œuvres spéciales;—IV. Conseils particuliers;—V. Conseils centraux et supérieurs. Conseil général.

Cette brochure, in-12 (32 pages), 0 fr. 25 (5 cts).

## Le Ministère des Terres honore plusieurs amis de l'Instruction publique et quelques éducateurs

Nous lisons dans la livraison de novembre et décembre 1912 de l'intéressant *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*:

"A l'instigation de l'honorable M. Allard, le ministère des Terres et Forêts vient de procéder à l'organisation et à la dénomination de nouveaux cantons dans la région du Saint-Maurice.

"Ces nouveaux cantons, en partie explorés, tirent leur principale valeur de l'abondance et de la richesse de leurs bois. Ils sont en même temps traversés par une multitude de cours d'eau, dont quelques-uns d'une certaine importance, et presque tous extrêmement poissonneux. Ils forment encore partie d'une région où se rencontrent les plus merveilleux terrains de chasse.

"La mise en valeur de ces cantons pourra demander, à la vérité, quelque temps; on ne peut douter cependant qu'elle ne s'affirme dès l'instant où le chemin de fer, le grand Transcontinental, les traversera de part en part, et l'on sait que ce jour est proche.

"En attendant, les désignations géographiques sont tracées sur les cartes et nous croyons que le public se déclarera satisfait de rencontrer dans cette nouvelle nomenclature des noms qui lui sont connus et même familiers".

Nous détachons de la longue nomenclature des nouveaux cantons, les noms suivants:

*Harper*, M. l'abbé Jacques.—Il fit les missions du Saint-Maurice en 1839 et en 1849. Ajoutons qu'il fonda à Saint-Grégoire, comté de Nicolet, l'admirable communauté des Sœurs de l'Assomption, en 1853.

*Bardy*, P.-M.—Fondateur et premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1847. Ajoutons qu'il fut instituteur et inspecteur d'écoles.

*Douville*, Mgr J.-C.-J.—Ancien supérieur du Séminaire de Nicolet.

*Verreau*, M. l'abbé H.—Premier Principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier; l'un des bibliophiles les plus érudits du pays.

*Lagacé*, M. l'abbé J.-B.—Ancien Principal de l'Ecole normale Laval, éducateur de premier ordre, auteur d'ouvrages classiques.

*Provancher*, M. l'abbé L.—Fondateur du *Naturaliste Canadien*, surnommé le père de l'histoire naturelle au Canada.

*Meilleur*, J.-B.—Premier Surintendant de l'Instruction publique du Bas-Canada, de 1841 à 1854.

*Montpetit*, A.-N.—Littérateur canadien, auteur d'une série de livres de lecture qui ont beaucoup contribué à repandre le goût des lettres françaises dans nos écoles primaires.

*Cloutier*, S. G. Mgr F.-X.—Evêque des Trois-Rivières et membre du Conseil de l'Instruction publique.

*Lacasse*, Napoléon.—Ancien instituteur, ancien professeur de l'Ecole normale Laval, auteur de plusieurs manuels classiques.

*McSweeney*, D.—Ancien professeur d'anglais à l'Ecole normale Laval.

*Toussaint*, F.-X.—Ancien professeur à l'Ecole normale Laval, auteur de plusieurs livres classiques. M. Toussaint fut instituteur pendant plus de cinquante ans.

*Boucher de LaBruère*, P.-B.—Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec depuis 1895; ancien président du Conseil législatif; orateur et écrivain.

*Mathieu*, S. G. Mgr.—Ancien professeur au Séminaire de Québec, ancien Recteur de l'Université Laval, premier évêque de Régina.

*Juceau, F.-E.*—Ancien instituteur, ancien professeur à l'École normale Laval, ancien inspecteur d'écoles.

*Baril, Mgr H., V. G.*—Premier Principal de l'École normale des Trois-Rivières.

*DeCazes, Paul.*—Ancien secrétaire du département de l'Instruction publique, auteur du *Code Scolaire* et de plusieurs opuscules sur l'Instruction publique.

*Lindsay, l'abbé L.*—Fondateur et directeur de *La Nouvelle-France* et président du Bureau central des examinateurs catholiques.

*Huard, l'abbé V.-A.*—Ancien professeur au Séminaire de Chicoutimi, directeur du *Naturaliste Canadien*, savant distingué et auteur de plusieurs ouvrages importants.

*Dubois, M. l'abbé Naz.*—Ancien Principal de l'École normale Jacques-Cartier, directeur des Ecoles catholiques de Montréal.

*Lortie, M. l'abbé S.*—Ancien professeur au Séminaire de Québec, l'un des fondateurs du Parler français.

*Gosselin, M. l'abbé Amédée.*—Recteur de l'Université Laval, professeur au Séminaire de Québec, historien distingué.

*Perrier, abbé Ph.*—Ancien directeur des Ecoles catholiques de Montréal, éducateur renommé, collaborateur de *L'Enseignement Primaire*.

*Delâge, F.-C.*—Président de l'Assemblée Législative, député du comté de Québec, membre du Conseil de l'Instruction publique.

*Magnan, C.-J.*—Premier Inspecteur-général des Ecoles catholiques de la province de Québec; directeur de *L'Enseignement Primaire*; ancien instituteur, ancien professeur à l'École normale Laval; auteur de plusieurs ouvrages sur l'Instruction publique et de plusieurs manuels scolaires.

### L'histoire d'Angleterre de Drioux

La plupart des journaux anglais du Canada ont fait un grand tapage au sujet d'une page de l'Histoire d'Angleterre de l'abbé Drioux, page évidemment démodée au point de vue géographique. C'est le *Pays*, de Montréal, qui découvrit l'erreur et la lança dans le public, accusant d'incurie le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Voici, réduite à sa juste valeur, à quoi se résume "l'affaire Drioux":

Le chapitre *Histoire des colonies anglaises*, qui se trouve à la fin de l'Histoire d'Angleterre de l'abbé Drioux, N'EST PAS DANS LE PROGRAMME des écoles catholiques, comme on peut le constater à la page 106 des *Règlements refondus du Comité catholique*.

Maintenant, quant à l'Histoire d'Angleterre elle-même, elle est absolument exacte.

Si le chapitre "extra programme" qui a fourni l'occasion aux ennemis de la province de Québec de jeter les hauts cris, a été toléré dans le volume l'année dernière, c'est que 1<sup>o</sup> le manuel Drioux était le seul publié en langue française sur l'Histoire d'Angleterre 2<sup>o</sup> que les élèves de 8<sup>e</sup> année qui seuls sont tenus d'étudier l'Histoire d'Angleterre(1), n'étudient pas ce chapitre hors programme.

Noions, de plus qu'un nombre très restreint d'élèves, ceux de la 8<sup>e</sup> année, étudient l'Histoire d'Angleterre et que tous ces élèves ont déjà appris toute l'histoire du Canada et toute la géographie des cinq parties du monde, particulièrement celle de leur pays. Par conséquent, les quelques erreurs géographiques renfermées dans le chapitre hors programme dont je viens de parler ne sont d'aucune importance, attendu que la géographie est étudiée dans des manuels à date et absolument exacts.

(1) A peine 1350 sur 350.000 élèves des écoles primaires.

### Petite Correspondance

—Les bulletins mensuels distribués aux élèves doivent être publiés aux frais des commissaires. D'un autre côté, l'institutrice ne doit pas faire cette dépense sans le consentement des commissaires.

—Le 31 décembre est un jour de congé. L'article 17 des *Règlements refondus* du comité catholique dit:

"Les jours de congé pour les écoles catholiques sont les suivants:

1. Les dimanches, les fêtes d'obligation et les samedis;
2. Le jour de la commémoration des morts (2 novembre);
3. Du 31 décembre au 6 janvier inclusivement;
4. Le mercredi des cendres;
5. Le jeudi saint et le vendredi saint".

## DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

### ARRETES EN CONSEIL

(D'après la "Gazette Officielle" de Québec)

#### DELIMITATION DE MUNICIPALITES SCOLAIRES

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté ministériel du 26 juin 1912, a détaché des municipalités scolaires d'Ely-Sud, Ely-Nord et Melbourne tout le territoire compris dans les limites assignées à la paroisse de Saint-Théophile-d'Ely, par proclamation publiée dans la "Gazette Officielle" du 4 novembre 1905, et l'a érigé en municipalité scolaire distincte, pour les catholiques seulement, sous le nom de Saint-Théophile-d'Ely, dans le comté de Shefford.

Par un arrêté en conseil du 18 mai 1912, les biens-fonds de la municipalité scolaire de Duhamel, comté de Pontiac, ayant au cadastre officiel du canton Duhamel, les Nos 58 à 63, inclusivement, du 2e rang, ont été détachés de cette municipalité et annexés à celle de Guigues, dans le même comté.

Par un arrêté en conseil du 18 mai 1912, les biens-fonds ayant au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface de Shawinigan, les Nos 4, 5, 6, 7 et 8 du 1er rang, ont été détachés de la municipalité scolaire de St-Boniface-de-Shawinigan, comté de St-Maurice, et annexés à celle de Sainte-Flore, même comté.

Par un arrêté ministériel du 31 mai 1912, les

biens-fonds ayant au cadastre officiel du canton Taillon les Nos 86 à 98, inclusivement, ont été détachés de la municipalité scolaire de Pérignonka, comté de Lac-St-Jean et annexés à celle de Pointe-à-la-Savanne, dans le même comté.

Par un arrêté ministériel du 31 mai 1912, le bien-fonds ayant au cadastre officiel du canton Wickham, le N° 28 du 7e rang, a été détaché de la municipalité scolaire de Wickham-Ouest, comté de Drummond, et annexé à celle de Saint-Germain de Grantham, même comté.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en vertu d'un arrêté ministériel du 31 mai 1912, a détaché le lot 36 du deuxième rang et les lots 34 et 35 du troisième rang de Arundel comté d'Argenteuil, de la municipalité scolaire de Arundel, les lots 40, 41, 42, 43 du cinquième rang, les lots 35, 39, 40, 41, 42, 43 du sixième rang, et les lots 34, 35, 41 et 44 du septième rang du canton de Ponsonby, comté d'Ottawa, de la municipalité scolaire de Ponsonby, et annexé les susdits lots à la municipalité du canton Amherst (Rockway Valley), comté d'Ottawa, pour les fins scolaires.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté ministériel du 12 juin 1912, a détaché de chacune des municipalités

scolaires de Saint-Michel, de Saint-Charles et de Saint-Raphael, comté de Bellechasse, tout le territoire actuellement compris dans les limites assignées à la paroisse de Saint-Gabriel de la Durantaye par proclamation publiée dans la "Gazette Officielle" du 20 août 1910, et l'a érigé en municipalité scolaire distincte sous le nom de Saint-Gabriel de la Durantaye, dans le même comté.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un arrêté ministériel du 13 juin 1912, a détaché de la municipalité scolaire de Notre-Dame-de-Lévis, tout le territoire détaché de chacune d'elles par décret canonique publié dans la "Gazette Officielle" du 17 février 1912, pour former la paroisse de Saint-Antoine-de-Bienville, et l'a annexé à la municipalité scolaire de Bienville, même comté.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté ministériel du 6 juin 1912, a détaché les lots 2b et 3b, dans le 8e rang du canton de Wakefield, de la municipalité scolaire de Saint-Joseph-de-Wakefield, comté d'Ottawa, et les a annexés à la municipalité scolaire de North-Wakefield, dans le dit comté.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté ministériel du 25 juin 1912, a annexé la municipalité scolaire catholique de Limoilou à la municipalité scolaire catholique de la cité de Québec.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté ministériel du 26 juin 1912, a détaché:

1° De la municipalité scolaire de Sainte-Flavie, comté de Matane, les biens-fonds ayant au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flavie, les Nos 446, 471 à 475 inclusivement du 3e rang;

2° De la municipalité scolaire de Mont-Joli, même comté, les biens-fonds ayant au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flavie, les Nos 464 à 470 inclusivement, aussi du 3e rang, et a annexé tout ce territoire à la municipalité scolaire de Saint-Rémi, de la rivière Métis, même comté.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté ministériel du 26 juin 1912, a détaché de la municipalité scolaire de

Témiscamingue, comté de Pontiac, les biens-fonds ayant au cadastre officiel des cantons unis de Laverlochère et Baby, les Nos 48 à 52, inclusivement, du 1er rang, et les a annexés de nouveau à celle de Laverlochère et Baby, même comté.

## NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 3 septembre 1912, a nommé M. Napoléon Harvey, commissaire d'écoles pour la municipalité de l'Île-aux-Coudres, comté de Charlevoix, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 11 septembre 1912, a nommé M. Hormidas Cloutier, commissaire d'écoles de la municipalité de Pointe-Gatineau, dans le comté de Wright, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 11 septembre 1912, a nommé M. le Dr. L.-C. Demers, commissaire d'écoles pour la municipalité de Pointe-Gatineau, dans le comté de Wright, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 11 septembre 1912, a nommé le Rév. M. Philippe Morin, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Florence-de-Beaurivage, dans le comté de Matane, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 12 septembre 1912, a nommé M. Joseph-B. Archambault, commissaire d'écoles pour la municipalité de Côte-d'As-Lacasse, dans le comté de Laval, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 11 septembre 1912, a nommé M. Ambroise Joseph, syndic d'écoles pour la municipalité de Cox, dans le comté de Bonaventure, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 11 septembre 1912, a nommé M. Luc Lepage,



commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Cmer, dans le comté de Bonaventure, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 16 octobre 1912, a nommé M. Cyrille Garnier, en remplacement de M. Emile Millette, com-

missaire d'écoles de la municipalité de Lac Windigo, dans le comté d'Ottawa, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 16 octobre 1912, a nommé M. Xiste Lanoue, en remplacement de M. Joseph Smith, commissaire d'écoles pour la municipalité de Farnham-Ouest, dans le comté de Brome, P. Q.

## LIGNE DIRECTE POUR TOUT ENDROIT PAR LE C. P. R.

AU CANADA: LES ROCHEUSES, BANFF, VICTORIA VANCOUVER, L'OUEST CANADIEN, WINNIPEG, CALGARY, EDMONTON, ETC.



Correspondance pour toutes les grandes villes des Etats-Unis.—New-York, Washington, Chicago, Philadelphie, la Californie: San Francisco, Los Angeles, etc. Panoramas magnifiques sur tout le parcours.

Pour Itinéraires, Suggestions, Brochures illustrées, Taux, etc., s'adresser à



EMILE-J. HEBERT  
AGENT GENERAL

Département Trafic-Voyageurs, Montréal.

G.-J.-P.-MOORE,

30, rue Saint-Jean, angle Côte du Palais,  
et 46, rue Dalhousie, Québec.

## AVIS IMPORTANTS

L'abonnement à *L'Enseignement Primaire* est de \$1.25 par année, pour le Canada, et de \$1.50 pour les pays étrangers, strictement payable d'avance. Les abonnements commencent le 1er septembre et finissent le 30 juin de chaque année.

Toute livraison non reçue doit être réclamée dans le mois de la publication. Après ce délai, il faudra payer 25 centins par la raison réclamée. On ne tiendra aucun compte des réclamations non accompagnées du prix.

Inutile d'écrire pour demande des numéros de *L'Enseignement Primaire* antérieurs au 1er septembre, 1910. Il ne nous en reste pas un seul numéro.

Nos abonnés nous rendraient un grand service, chaque fois qu'ils renouvellent leur abonnement, en découpant l'adresse qui se trouve sur la bande d'enveloppe et en nous l'expédiant avec le prix du renouvellement. S'il y a lieu, ils noteront les changements de résidence. Cette précaution nous éviterait beaucoup de recherches et nous sauverait un temps précieux.

Toutes les lettres qui nous sont adressées, doivent contenir lisiblement le nom du signataire, la date et l'endroit de sa résidence, ainsi que le nom du comté dans lequel se trouve la résidence. Si le signataire réside dans une ville, qu'il indique le nom de la rue et le numéro de la maison qu'il habite.

L'absence de ces indications a été cause qu'un certain nombre de lettres adressées à nos éditeurs, durant l'année écoulée, sont restées sans réponse.

Prière d'adresser toutes les demandes relatives aux *Questions et Réponses* du Bureau central, à M. W. Bussièrès, Ecole normale Laval, Québec, et non au Directeur de *L'Enseignement Primaire*, qui n'a rien à voir avec la distribution de cette brochure.